

Rapport
annuel

2017
2018



COMMISSION DE
**LA CAPITALE
NATIONALE**

Québec 

Publié par la Commission de la capitale nationale du Québec

- > Anne-Marie Gauthier, coordonnatrice aux communications et aux relations publiques
- > Annik Cassista, technicienne en gestion de documents
- > Pro-Actif, conception graphique

© Commission de la capitale nationale du Québec 2018
Dépôt légal 2018
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
Version PDF – 978-2-550-80668-4

Commission de la capitale nationale du Québec
525, boulevard René-Lévesque Est, RC
Québec (Québec) G1R 5S9
Téléphone : 418 528-0773
Sans frais : 1 800 442-0773
Télécopieur : 418 528-0833
capitale.gouv.qc.ca

Couverture :
Place des Canotiers © CCNQ; photographe : Jean-Philippe Labrie

Dans le cadre de son Plan d'action en développement durable, la Commission a fait le choix de ne pas imprimer son rapport annuel. Elle le rend disponible en version électronique sur son site Internet, à capitale.gouv.qc.ca.



Promenade Samuel-De Champlain © CCNQ, photographie : Jonathan Robert



Table des matières

Présentation au ministre responsable de la Commission de la capitale nationale du Québec	6	Rapport d'activités	19
Présentation au président de l'Assemblée nationale du Québec	7	Aménager et mettre en valeur la capitale	20
Mot de la présidente et directrice générale	8	Entretenir et exploiter les propriétés	25
Faits saillants de l'année 2017-2018	10	Promouvoir et faire connaître la capitale	31
Présentation de la Commission	12	Conseiller le gouvernement	38
Gouvernance et conseil d'administration	14	Administrer la Commission	39
Comité de vérification	17	Plan triennal de la Commission de la capitale nationale du Québec	41
Comité de direction	17	États financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2018	45
Organigramme	18	Annexes	67



Liste des graphiques et des tableaux

Graphiques		Tableaux	
Graphique 1	21	Tableau 1	25
Sommaire des investissements selon les axes d'intervention (incluant les partenaires), de 1995-1996 à 2017-2018		Actif foncier total	
Graphique 2	21	Tableau 2	28
Sommaire des investissements selon les sources de fonds, de 1995-1996 à 2017-2018		Interventions de la Commission en 2017-2018 (maintien de l'actif)	
Graphique 3	21	Tableau 3	29
Sommaire des investissements selon les axes d'intervention (incluant les partenaires), 2017-2018		Interventions d'entretien de la Commission en 2017-2018	
Graphique 4	31	Tableau 4	39
Activités de découverte – Dépenses d'exploitation 2017-2018		Traitement applicable aux cadres de la Commission	
Graphique 5	31	Tableau 5	42
Activités de découverte – Dépenses d'exploitation de 1997-1998 à 2017-2018		Plan triennal 2018-2019 à 2020-2021	
		Tableau 6	68
		Reddition de comptes de la planification 2017-2018	
		Tableau 7	73
		Reddition de comptes en matière de développement durable	
		Tableau 8	79
		Frais applicables aux activités de la Commission	

Présentation au ministre responsable de la Commission de la capitale nationale du Québec



Madame Geneviève Guilbault
Vice-première ministre
Ministre de la Sécurité publique
Ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale

Madame la Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de la Commission de la capitale nationale du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 2018. À la lecture de ce document, vous constaterez qu'il rend compte des activités et du bilan de la Commission pour l'année 2017-2018. Le document présente aussi le plan triennal de l'organisme pour la période 2018-2021, comme le prévoit la Loi sur la Commission de la capitale nationale.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

La présidente et directrice générale,

Marie Claire Ouellet

Marie Claire Ouellet

Présentation au président de l'Assemblée nationale du Québec



Monsieur François Paradis
Président de l'Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Parlement

Monsieur le Président,

Je vous présente le rapport annuel de la Commission de la capitale nationale du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 2018.

Ce rapport répond aux exigences de la Loi sur l'administration publique et il présente les résultats obtenus par l'organisation en fonction de ses engagements ainsi que ses principales réalisations sous l'administration qui m'a précédé.

Veuillez accepter, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La vice-première ministre, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale.

Geneviève Guilbault

Mot de la présidente et directrice générale



C'est avec beaucoup de fierté que j'ai accepté la présidence et la direction générale de la Commission de la capitale nationale du Québec. Entrée en poste à l'automne 2017, j'ai pris la barre d'une organisation déjà en marche. De nombreux dossiers en cours, des défis à relever, ainsi que de beaux et grands projets à réaliser.

Je suis donc arrivée à la Commission à mi-chemin de l'année financière 2017-2018. Plusieurs dossiers évoqués dans les pages de ce rapport annuel ont donc été concrétisés avant mon entrée en fonction. À l'issue du prochain exercice financier, je pourrai témoigner concrètement de ma première année complète à la Commission.

D'entrée de jeu, l'année 2017-2018 a été marquée par des résultats positifs en matière de fréquentation à bien des égards, ce qui démontre l'adhésion de la population envers certains de nos attraits et programmes.

En effet, la promenade Samuel-De Champlain a connu une hausse de fréquentation portant à plus 3,5 millions le nombre de visites en 2017. Une étude réalisée à l'été 2017 confirme également le taux de satisfaction unanime des quelque 350 000 usagers différents, du jamais vu dans ce genre d'analyse. Les gens aiment leur promenade, ils la fréquentent de plus en plus, ils l'ont adoptée. Et ils en sont fiers. Ce résultat est très encourageant pour nous, dans la poursuite de nos efforts pour le prolongement de cette magnifique promenade fluviale.

La Commission a également mis en œuvre la refonte de son programme de circuits éducatifs guidés *Découvrir la capitale nationale*. Dès la rentrée scolaire 2017, le nouveau programme a connu un succès instantané auprès des enseignantes et des enseignants de tous les niveaux scolaires. Au total, 9 862 enfants, adolescents, adultes et immigrants venus de partout en province ont parcouru la capitale grâce à ce programme. Il s'agit d'une hausse de près de 26 % par rapport à 2016-2017 et les commentaires reçus de notre clientèle sont très positifs.

Plus récemment, au 31 mars 2018, nous avons enregistré un nombre record de 121 329 visiteurs à l'Observatoire de la Capitale, cet attrait touristique tout en hauteur, dont la Commission est gestionnaire. Il s'agit d'une hausse de 33 % par rapport à l'année précédente, ce qui confirme que nos efforts pour faire de l'Observatoire le premier lieu à visiter dans la capitale portent leurs fruits.

Au cours du dernier exercice financier, plusieurs projets d'aménagement ont été réalisés. Notre bureau de projet de la phase 3 de la promenade Samuel-De Champlain a complété le dossier d'affaires, qui a été présenté au gouvernement. La principale étape des travaux de consolidation des Nouvelles-Casernes a débuté. Nous avons consulté les parties prenantes et la population lors d'ateliers consultatifs sur le Plan directeur du littoral est.

Dans la poursuite de nos efforts de mise en valeur de nos propriétés, nous avons exécuté les travaux de mise à la norme des anciennes écuries du parc du Bois-de-Coulange, afin de préserver ce bâtiment historique et y aménager un nouvel espace locatif d'exception. Nous avons également réalisé la seconde phase de mise en valeur du boisé du parc des Moulins.

Les douze derniers mois ont aussi été l'occasion de concrétiser de nombreux projets visant à faire connaître la capitale et mettre en valeur son histoire. Notre collection de livres s'est enrichie d'un 57^e opus, l'ouvrage *Jean Béliveau, la naissance d'un héros*. Nous nous sommes également associés à de nombreux projets commémoratifs, dont l'aménagement du buste de Georges-Émile Lapalme, l'accueil du monument en hommage à la Superfrancofête *Se souvenir de 1974* au parc de la Francophonie, l'installation de l'œuvre d'art *Alas de México* sur la promenade Samuel-De Champlain, la restauration du monument Guillaume-Couture à Lévis et la réalisation de deux plaques soulignant le centenaire du pont de Québec.

Sur le plan des occupations, le domaine Cataraqui a été le théâtre de 376 événements locaux en 2017-2018, alors que nos parcs et espaces publics ont accueilli 238 événements de toute nature. Ces activités s'inscrivent dans l'objectif de rendre nos propriétés accessibles, vivantes et animées, sur quatre saisons.

Je profite de ce message pour remercier d'abord les membres de notre conseil d'administration pour leur soutien indéfectible et leur implication. Je remercie également l'ensemble du personnel de la Commission, une équipe multidisciplinaire ayant à cœur la mise en valeur de notre capitale. Merci à nos nombreux partenaires privés et publics. Finalement, merci au gouvernement du Québec et au ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale pour leur appui constant dans la réalisation de notre mission.

Marie Claire Ouellet

Faits saillants 2017

Juin

Ouverture officielle de la place des Canotiers
Inauguration de l'œuvre d'art *Alas de México* sur la promenade Samuel-De Champlain
Présentation du parcours du Solstice dans le cadre de la Fête nationale

Juillet

Inauguration du nouveau parc Guillaume-Couture et de son monument restauré, à Lévis

Septembre

Mise en œuvre des nouveaux circuits guidés éducatifs du programme *Découvrir la capitale nationale*, qui connaîtront un succès instantané
Dévoilement des plaques en hommage au centenaire du pont de Québec
Activité populaire de plantation d'arbustes au boisé du parc des Moulins

Octobre

Lancement du livre *Jean Béliveau, la naissance d'un héros*, à Québec et à Montréal
Présentation de la conférence musicale *Le violoniste du diable* au domaine Cataract

Novembre

Inauguration du nouveau parcours *Lumière sur l'art* sur l'avenue Cartier
Lancement de la consultation publique sur le Plan directeur du littoral est
Accueil du 100 000^e visiteur annuel à l'Observatoire de la Capitale

Promenade Samuel-De Champlain © CCNQ, photographie: Jonathan Robert





Décembre

Inauguration du buste de
Georges-Émile Lapalme

Inauguration du monument
à la Superfrancofête au parc
de la Francophonie

Dévoilement du concept du
monument à Jean Béliveau

Activité de plantation au boisé du parc des Moulins © CCNQ; photographie: Jean-Philippe Labrie

2018

Janvier

Publication du
rapport synthèse de
consultation sur le
littoral est

Mars

Classement du site
archéologique Cartier-Roberval
et de sa collection d'objets

Mise en ligne du nouveau site Internet
de l'Observatoire de la Capitale

15^e édition de la traditionnelle cabane
à sucre au parc du Bois-de-Coulange

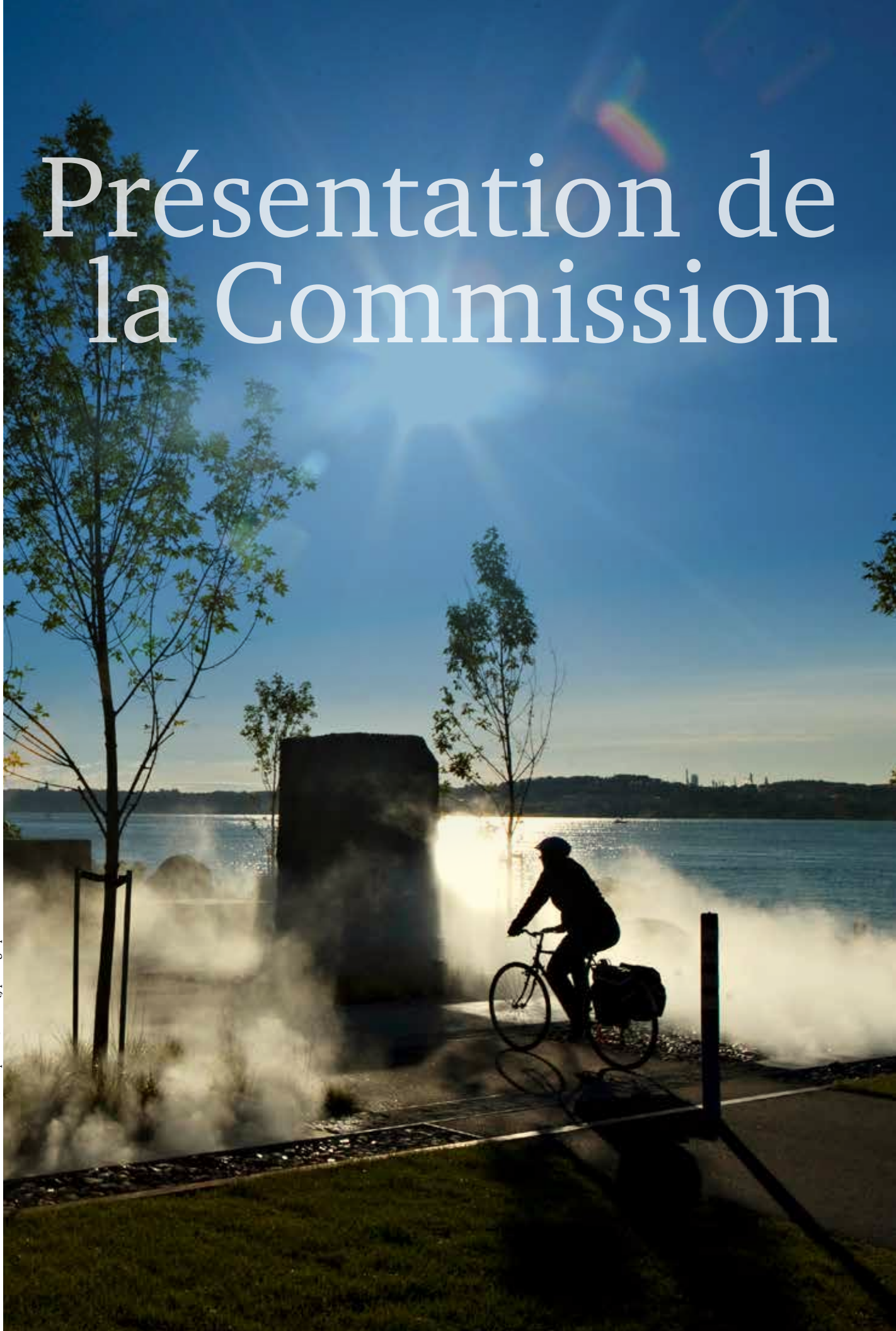
Début de la principale étape des
travaux de consolidation des
Nouvelles-Casernes

Présentation de la Commission

Commission de la capitale nationale du Québec
Rapport annuel 2017-2018

12

Promenade Samuel-De Champlain © CCNQ, photographie : Jonathan Robert



Capitale politique, administrative, militaire et religieuse au temps de la Nouvelle-France, Québec est depuis 1867 la capitale de tous les citoyens du Québec. À travers ses édifices parlementaires, ses sites patrimoniaux et ses fortifications uniques, elle est aujourd'hui un lieu de rassemblement et de mémoire, une source de fierté pour tous les Québécois.

Créée en 1995 à la suite d'un vote unanime de l'Assemblée nationale, la Commission de la capitale nationale du Québec incarne la volonté du gouvernement du Québec de reconnaître l'importance qu'il accorde à sa capitale. Depuis plus de 20 ans, la Commission s'acquitte d'une vaste mission en contribuant à aménager la capitale et à en faire la promotion, par diverses activités de découverte et programmes de connaissance. Elle veille également à conseiller le gouvernement du Québec sur la mise en valeur de son statut.

De concert avec ses partenaires, la Commission contribue, sur l'ensemble du territoire de la Communauté métropolitaine de Québec, à la création d'une capitale résolument moderne, fière de son passé et confiante en son avenir.



Équipe de la Commission © CCNQ; photographe: Stéphane Audet



Gouvernance et conseil d'administration

Les affaires de la Commission sont administrées par un conseil d'administration de treize membres nommés par le gouvernement, dont une présidente qui est aussi la directrice générale de l'organisation.

Deux membres sont nommés sur recommandation de la Ville de Québec, et un membre est nommé sur recommandation de la Nation huronne-wendat. Parmi les membres du conseil d'administration autres que la présidente, au moins trois doivent résider sur le territoire de la ville de Québec et au moins un sur le territoire de la ville de Lévis.

Le mandat des membres du conseil d'administration est d'au plus trois ans, sauf celui de la présidente, qui est d'au plus cinq ans. À l'expiration de leur mandat, ils demeurent en fonction pendant une durée maximale de six mois jusqu'à ce qu'ils soient nommés de nouveau ou remplacés. Aucune rémunération ni aucun avantage ne sont remis aux membres du conseil d'administration et ces derniers sont soumis à un code d'éthique, lequel est publié sur le site Internet de la Commission. Aucune situation nécessitant une intervention en matière d'éthique et de déontologie n'est survenue au cours de l'année 2017-2018.

Le conseil d'administration se réunit annuellement à quatre reprises. Des séances spéciales peuvent être tenues aussi souvent que les intérêts de la Commission l'exigent. En 2017-2018, trois rencontres ont eu lieu en juin, septembre et novembre, en plus de deux séances extraordinaires par conférence téléphonique en mai.

Au 31 mars 2018, le conseil d'administration de la Commission est composé des membres suivants :

- > Marie Claire Ouellet
- > Marianne Dionne
- > Pierre Dolbec
- > Olga Farman
- > Virginie-Chelsea Faucher
- > André Juneau
- > Jean-Sébastien Lapointe
- > 6 postes vacants au 31 mars 2018

Marie Claire Ouellet

Présidente et directrice générale de la Commission de la capitale nationale du Québec

1^{er} mandat, depuis septembre 2017

Native de Rimouski, Marie Claire Ouellet est diplômée de l'UQAR en études littéraires françaises, lettres et histoire. Passionnée des communications, elle occupe d'abord des postes de journaliste, de rédactrice en chef et de lectrice de nouvelles au sein de divers médias. Elle agira par la suite comme attachée de presse des cabinets du ministre des Affaires municipales et du ministre de la Santé et des Services sociaux. En 1994, Marie Claire Ouellet joint le cabinet de relations publiques NATIONAL en tant que directrice générale, puis associée directrice. De 2005 à 2015, au sein du ministère du Conseil exécutif, elle œuvre notamment à titre de secrétaire générale associée à la communication gouvernementale, puis directrice associée à l'Office du tourisme de Québec. Elle a ensuite été nommée chef du protocole et sous-ministre associée à la concertation de l'action internationale. Depuis septembre 2017, elle est la présidente et directrice générale de la Commission de la capitale nationale du Québec.



Marianne Dionne

Présidente de Référence Capital humain
1^{er} mandat, depuis octobre 2016

Marianne Dionne a amorcé sa carrière au sein de la Banque CIBC où elle a occupé un poste de directrice de comptes pendant plus de huit ans, acquérant une expertise en finance et en développement des affaires. Vers les années 2000, après ces années à conseiller et épauler des entrepreneurs, elle a fait le grand saut à son tour dans l'aventure entrepreneuriale, toujours en services-conseils, par l'entremise du recrutement de personnel. Présidente de Référence Capital humain depuis 2005, son expertise est confirmée et reconnue. M^{me} Dionne s'est forgé une réputation par son dynamisme et son engagement à faire de sa profession un art rigoureux, précis, professionnel et personnalisé. Elle accompagne une multitude de petites et moyennes entreprises, notamment dans la réalisation de mandats en recrutement de professionnels et de cadres intermédiaires et supérieurs. Son engagement auprès du monde des affaires a contribué à forger sa bonne réputation, en développant une connaissance sur le terrain de nombreux secteurs d'activité, ainsi qu'une connaissance fine des enjeux des entreprises, un accès direct aux décideurs, des pratiques éthiques irréprochables, une force d'influence et une solide crédibilité.



Pierre Dolbec

Président et chef de la direction de Dolbec international
1^{er} mandat, depuis avril 2015

Président et chef de la direction de Dolbec international, entreprise active principalement dans le milieu du courtage en douanes et du transit international, M. Pierre Dolbec évolue dans le domaine de l'importation et de l'exportation depuis près de 35 ans. Son expertise est reconnue, et c'est avec grand plaisir qu'il la partage dans le cadre de formations et de conférences. Il occupe depuis le 3 novembre 2013 le poste de maire de la municipalité de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. Ses concitoyens le décrivent comme un homme d'action qui a pour mission l'amélioration de cette belle municipalité. Grand philanthrope, M. Dolbec est engagé dans de nombreux organismes à vocation communautaire de Québec qui lui tiennent à cœur.

M. Dolbec est également président des conseils d'administration de la Corporation des parcs industriels de Québec, de la Parade des Jouets, des Missions commerciales de l'Université Laval et de la Fondation Chevalerie Passion.



Olga Farman

Associée directrice du bureau de Québec chez Norton Rose Fulbright
1^{er} mandat, depuis avril 2015

Admise au Barreau du Québec en 2003 après avoir terminé des études en droit à l'Université Laval, M^{re} Olga Farman a terminé la même année une maîtrise en administration des affaires spécialisée en gestion des entreprises (MBA). Associée directrice du bureau de Québec chez Norton Rose Fulbright, elle est spécialisée en droit des affaires et plus particulièrement en sciences de la vie, en droit de la santé et en gouvernance. En 2010, elle est désignée Top 40 Under 40 au Canada par la revue *Lexpert* et, en 2011, 20 Young Women in Power par la revue *Canadian Business*. M^{re} Farman a reçu en 2012 l'un des prix Femmes de mérite 2012, catégorie Affaires et professions, de la YWCA de Québec. De 2005 à 2014, elle a été présidente et membre du conseil d'administration de l'Orchestre symphonique de Québec. M^{re} Farman est très engagée dans sa région, tant auprès des organismes culturels et philanthropiques qu'auprès de la communauté des affaires.

M^{re} Farman est également membre du conseil d'administration de la Société du Centre des congrès de Québec depuis 2008.



Virginie-Chelsea Faucher

Associée et vice-présidente de
Chocolats favoris
1^{er} mandat, depuis octobre 2016

Titulaire d'un baccalauréat en relations publiques et en communication publique obtenu à l'Université Laval et ayant participé à la croissance fulgurante de Chocolats favoris depuis son acquisition en 2012, Virginie Faucher a d'abord été directrice générale de l'entreprise, avant d'en devenir en 2013 actionnaire et vice-présidente. Passionnée par les défis qu'apportent la croissance et l'innovation en entreprise, elle a été au cœur des transformations apportées à Chocolats favoris, notamment en coordonnant le changement d'image de l'entreprise, en concevant le design des chocolateries et en lançant un nouveau produit phare : la fondue au chocolat. Aujourd'hui, après avoir occupé plusieurs postes dans l'entreprise, elle s'investit dans l'expérience client dans les chocolateries. Avant de se joindre à l'aventure Chocolats favoris, M^{me} Faucher a notamment occupé un poste en relations publiques pour Beenox, plus grand studio de développement de jeux vidéo de Québec et a également fait partie de l'équipe des communications du premier ministre du Québec, Jean Charest, à titre d'attachée de presse adjointe.

M^{me} Faucher est également membre des conseils d'administration de la Fondation de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec et de Québec Ville en rose.



André Juneau

Retraité
1^{er} mandat, depuis avril 2015

Titulaire d'un baccalauréat ès arts avec majeure en biologie de l'Université Laval, M. André Juneau a entrepris sa carrière au sein du Service canadien des forêts, Ressources naturelles Canada. Il y a exercé diverses fonctions, notamment celle de gestionnaire de la Programmation forestière de l'entente Canada-Québec sur le développement économique du Québec, volet forestier, et du programme Mon milieu, mes arbres. Il est également responsable de l'application de la Loi sur l'évaluation environnementale et de la gestion du territoire forestier de la base des Forces canadiennes Valcartier. Concomitamment, il a été élu conseiller municipal, puis maire de Cap-Rouge. Pendant cette période, ses collègues l'élisent vice-président de la Communauté urbaine de Québec et président de la Commission de l'environnement de cet organisme. Toujours actif à la retraite, il a occupé le poste de président du conseil d'administration de la Commission des champs de bataille nationaux de 1995 à 2009.



Jean-Sébastien Lapointe

Associé chez Deloitte
1^{er} mandat, depuis octobre 2016

Membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés, M. Lapointe a fait ses études en administration des affaires à l'Université Laval en 2001. La même année, il entre chez Deloitte et est subéquemment nommé associé en 2014. Il est spécialisé en certification d'informations financières à la fois en vertu des Normes internationales d'information financière (IFRS) et des Normes canadiennes pour les entreprises à capital fermé. Par ses activités professionnelles, il est fréquemment appelé à présenter et à déposer des documents d'information aux conseils d'administration et comités d'audit de ses clients. M. Lapointe est très engagé dans sa communauté, que ce soit à titre de membre de divers comités et conseils d'administration, ou comme bénévole. Auparavant, il a été membre du conseil d'administration de la section de Québec de l'Ordre des CMA et des Jeunes philanthropes de Québec.

Comité de vérification

Afin de pourvoir à la régie interne de la Commission, le conseil d'administration a approuvé la constitution d'un comité de vérification.

- > Jean-Sébastien Lapointe, président
- > Marianne Dionne
- > Pierre Dolbec
- > André Juneau
- > Un poste vacant

Comité de direction

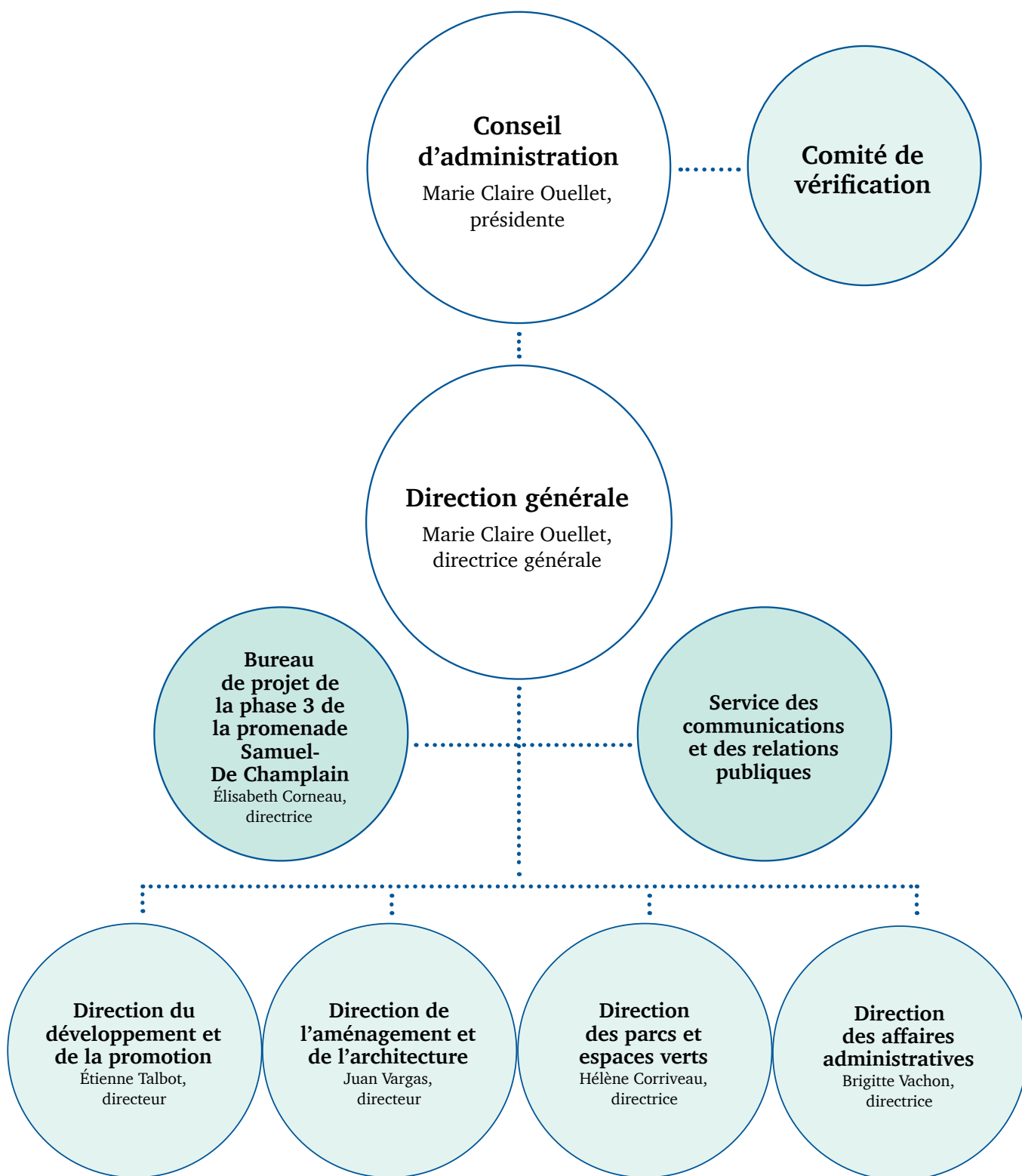
Pour la gestion des affaires courantes, la présidente et directrice générale de la Commission de la capitale nationale du Québec est secondée par un comité de direction.

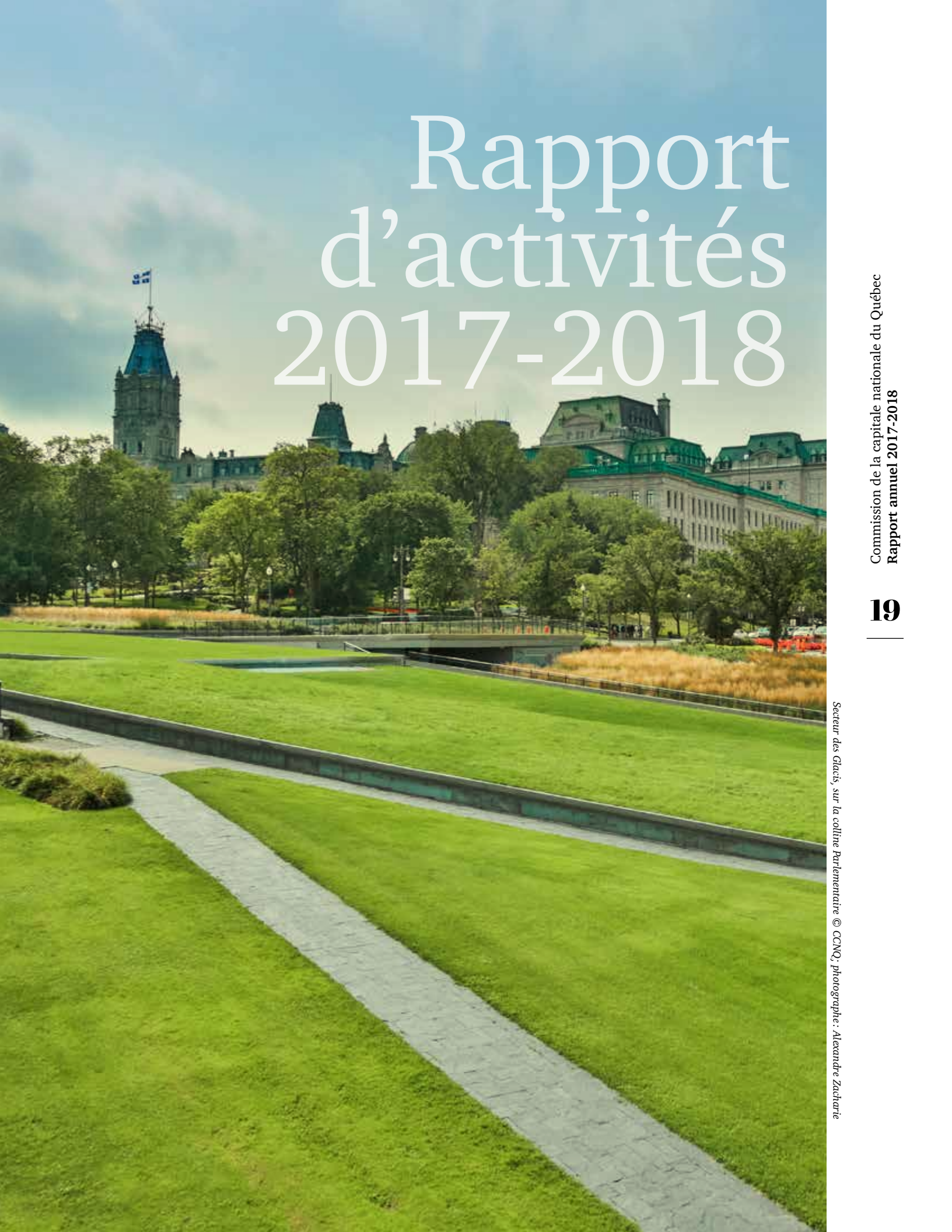


© CCNQ; photographe: Marc-André Grenier

- > Hélène Corriveau, directrice des parcs et espaces verts
- > Élisabeth Corneau, directrice du bureau de projet de la phase 3 de la promenade Samuel-De Champlain
- > Juan Vargas, directeur de l'aménagement et de l'architecture
- > Marie Claire Ouellet, présidente et directrice générale
- > Manon Tardif, secrétaire du comité de direction
- > Brigitte Vachon, directrice des affaires administratives
- > Étienne Talbot, directeur du développement et de la promotion

Organigramme





Rapport d'activités 2017-2018

Commission de la capitale nationale du Québec
Rapport annuel 2017-2018

19

Secteur des Glacis, sur la colline Parlementaire © CCNQ; photographie: Alexandre Zacharie

Aménager et mettre en valeur la capitale

En vertu de sa loi constitutive, la Commission veille à aménager et à embellir la capitale en mettant en valeur ses attributs de lieu d'exercice du pouvoir. Depuis sa création en 1995, la Commission a réalisé de nombreux projets d'aménagement, toujours marqués du sceau de l'exemplarité. Grâce à une étroite

collaboration avec ses partenaires, elle a notamment su créer ou réaménager des espaces publics, des voies d'accès, des parcs et des espaces verts. Elle a contribué à l'amélioration d'édifices et d'équipements qui caractérisent une capitale et a également réalisé un important programme d'illumination des plus beaux sites de Québec dans

le cadre de son Plan lumière de la capitale.

Au cours du dernier exercice financier, la Commission a poursuivi la réalisation de projets d'aménagement, rendant le paysage de la capitale nationale toujours plus attrayant.

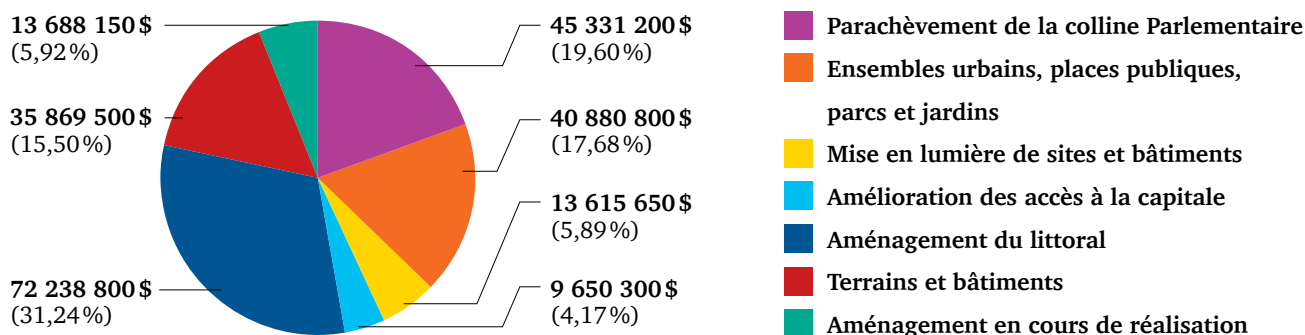


Place des Canotiers © CCNQ; photographie: Jean-Philippe Labrie

GRAPHIQUE 1

Sommaire des investissements selon les axes d'intervention (incluant les partenaires)

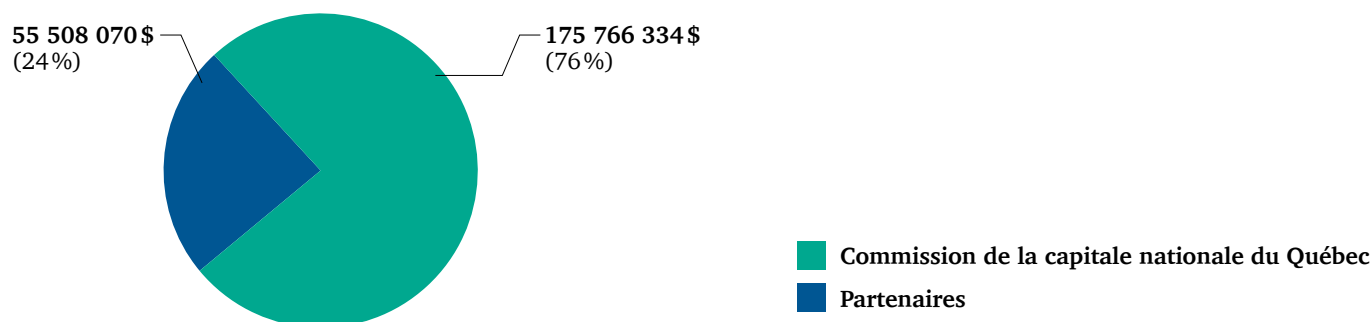
De 1995-1996 à 2017-2018 — Total de 231 274 400 \$



GRAPHIQUE 2

Sommaire des investissements selon les sources de fonds

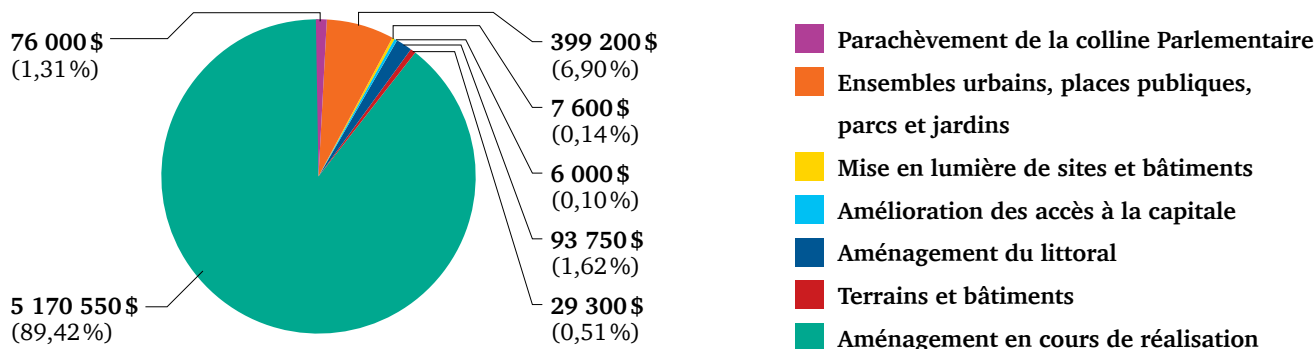
De 1995-1996 à 2017-2018 — Total de 231 274 400 \$



GRAPHIQUE 3

Sommaire des investissements selon les axes d'intervention (incluant les partenaires)

Total 2017-2018 de 5 782 400 \$



Promenade Samuel-De Champlain

Une étude réalisée en 2017 confirme l'appréciation et la fréquentation de la promenade Samuel-De Champlain, ce grand parc linéaire aménagé par la Commission devenu emblématique. La promenade a accueilli plus

de 3,5 millions de visites en 2017 et les usagers font état d'un taux de satisfaction unanime de 100%. Surplombée par le boisé de Tequenonday et incluant désormais un prolongement vers l'ouest et le sentier

des Grèves jusqu'au parc de la Plage-Jacques-Cartier, la promenade Samuel-De Champlain constitue un ensemble urbain d'exception, sur plus de 4 km en bordure du majestueux Saint-Laurent.



Promenade Samuel-De Champlain © CCNQ; photographie : Jonathan Robert

Promenade Samuel-De Champlain phase 3

En 2017-2018, épaulée par son bureau de projet, la Commission a finalisé le dossier d'affaires de la phase 3 de la promenade, qui sera aménagée entre la côte de Sillery et la côte Gilmour, à Québec. À la suite de l'obtention de l'autorisation gouvernementale, la Commission entend démarrer les

travaux préparatoires et le chantier s'échelonnnera sur une période de quatre ans. Les principaux attraits du projet sont le démantèlement du viaduc du boulevard au pied de la côte de Sillery afin de réaménager le quai Frontenac et d'offrir une nouvelle perspective sur le fleuve, l'aménagement d'une vaste

plage, d'un pavillon de services, d'un bassin de baignade et d'un miroir d'eau dans la portion centrale du projet, ainsi que l'aménagement de marais et la renaturalisation des berges dans sa partie est.



Perspective de la phase 3 de la promenade Samuel-De Champlain © Daoust Lestage – Williams Asselin Ackaoui – Option aménagement

Une vision de mise en valeur du littoral est et de ses abords

À l'automne 2017, la Commission a chapeauté une consultation publique sur le Plan directeur de développement urbain et de mise en valeur du littoral est et de ses abords. Cette vision développée de concert avec la Ville de Québec et le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, pour le secteur situé entre l'avenue D'Estimaerville, à l'ouest, et l'embouchure de la rivière Montmorency, à l'est, propose de requalifier un site au potentiel hautement inexploité. Le

Plan directeur prévoit l'appropriation des berges à des fins récréatives par le grand public grâce à des points de rencontre avec le fleuve, tout en conservant à moyen terme le réseau routier existant. Du 17 novembre 2017 au 15 janvier 2018, la population était invitée à commenter le document sur le site Internet de la Commission. De plus, deux ateliers participatifs ont été réalisés avec les citoyens et les parties prenantes intéressées. Cette consultation en deux volets avait l'objectif de

récolter les commentaires sur la vision d'aménagement proposée, de préciser les enjeux et les besoins des usagers et enfin, de permettre de déterminer les phases de développement en fonction des priorités. La Commission a transmis le rapport synthèse de consultation aux partenaires de la démarche ainsi qu'aux participants, puis a déposé le document sur son site Internet.

Nouvelles-Casernes

Construites de 1749 à 1752, les Nouvelles-Casernes sont considérées comme le plus long édifice érigé en Nouvelle-France et constituent un héritage majeur du Régime français. Les Nouvelles-Casernes présentent un intérêt patrimonial pour leur valeur tant historique qu'architecturale et archéologique. Le gouvernement du Québec a confié un budget de 20 millions de dollars à la Commission afin qu'elle veille à la stabilisation de l'ensemble bâti érigé il y a plus de 260 ans et propose de nouvelles vocations pour redonner vie à ce bien patrimonial unique.

Divers travaux préliminaires ont été réalisés en 2017-2018. La réalisation des plans et devis et des travaux préparatoires à la consolidation a représenté des étapes importantes, car l'ensemble bâti comprend de nombreux enjeux de restauration. L'appel d'offres pour les travaux de consolidation de la phase 1 a été complété, puis le grand chantier de stabilisation des Nouvelles-Casernes a débuté en mars 2018. Parallèlement, la Commission a entamé la planification des travaux du second lot, tout en maintenant ses échanges avec le ministère de la Culture et des Communications sur le plan de conservation du site des Nouvelles-Casernes.

Les réflexions du comité de veille sur les vocations ont amené la Commission à énoncer une vision pour la renaissance des Nouvelles-Casernes et ainsi faire de ce site unique le lieu de rassemblement privilégié du quartier historique. Cette vision a été présentée à différents organismes et parties prenantes intéressées au site au cours de l'hiver 2018. Un atelier de réflexion et d'idéation sur l'avenir des Nouvelles-Casernes se tiendra au printemps 2018 et le résultat de cette activité d'échange permettra de bonifier la vision d'occupation et d'établir un projet de vocations qui fera par la suite l'objet d'un plan d'affaires.



Travaux de stabilisation aux Nouvelles-Casernes © CCNQ; photographie : Anne-Marie Gauthier

Place des Canotiers : principale porte d'entrée maritime de la capitale



Inauguration de la place des Canotiers © CCNQ; photographie : Jean-Philippe Labrie

La nouvelle place des Canotiers a été inaugurée le 11 juin 2017. S'inscrivant dans le grand objectif du gouvernement du Québec de redonner le fleuve aux Québécois, l'ancien stationnement de surface de la rue Dalhousie a été transformé en vaste espace public bordé d'un stationnement étagé, dont le concept s'inspire de l'histoire

maritime du site et des quais de bois du 19^e siècle. Désignée comme futur propriétaire de la place et du stationnement étagé, la Commission a accompagné la Société québécoise des infrastructures dans la réalisation de ce grand projet. Dès son ouverture au public, cette nouvelle porte d'entrée maritime à la capitale a été adoptée

par les touristes et les résidents du secteur pour se rafraîchir sous les jets d'eau et de brume, ou pour admirer le fleuve et le Vieux-Québec. La place des Canotiers a été citée dans plusieurs médias à l'échelle internationale, en plus de remporter de nombreux prix en architecture et en design.

Politique d'aménagement – *Pour une vision commune de l'aménagement de la capitale*

Afin que ses documents d'orientation reflètent les enjeux actuels et continuent à promouvoir des pratiques novatrices en aménagement, la Commission a rédigé une nouvelle politique d'aménagement. Intitulé *Pour une vision commune de la capitale*, ce document a

été présenté à des dizaines d'acteurs clés et de partenaires en aménagement sur son territoire d'intervention au cours de l'année 2017. Ce processus consultatif a permis à la Commission de tisser des liens avec les diverses parties prenantes et de recueillir les commentaires de

partenaires afin de nourrir sa vision d'aménagement. À l'hiver 2018, la Commission a entrepris la bonification de sa politique d'aménagement, qu'elle souhaite ensuite adopter et rendre publique.

Entretenir et exploiter les propriétés

La Commission gère de nombreux sites patrimoniaux d'exception, des aires de conservation verdoyantes et des espaces verts emblématiques, dont la superficie totale couvre près

de 175 hectares. Caractérisées par leur grande qualité et leur beauté, les propriétés de la Commission proposent des aménagements entretenus de façon exemplaire, des environnements

paisibles propices à la détente et à la découverte de même que de grandes surfaces gazonnées qui permettent la tenue de nombreuses activités populaires et protocolaires.

TABLEAU 1

Actif foncier total

Propriété	Superficie
Boisé de Marly*	15,60 hectares
Boisé des Compagnons-de-Cartier	12,50 hectares
Domaine Cataraqui	9,70 hectares
Domaine de Maizerets	25,30 hectares
Parc de l'Amérique-Française	0,79 hectare
Parc de l'Amérique-Latine	1,12 hectare
Parc de la Francophonie	0,53 hectare
Parc des Moulins (incluant le boisé attenant)	29,30 hectares
Parc du Bois-de-Coulange	24,10 hectares
Parc du Cavalier-du-Moulin	0,13 hectare
Place de l'Assemblée-Nationale	1,88 hectare
Promenade Samuel-De Champlain (incluant le corridor du Littoral et le boisé de Tequenonday)	46,73 hectares
Site archéologique Cartier-Roberval	1,09 hectare
Terrains limitrophes au Parc Aquarium du Québec	5,60 hectares
TOTAL DE L'ACTIF FONCIER	174,37 HECTARES

** La Commission n'est pas propriétaire de ce site, mais elle est responsable de son entretien.*

Au cours de l'année 2017-2018, la Commission a posé diverses actions afin de poursuivre la mise en valeur de ses grands parcs et espaces verts.

Parc du Bois-de-Coulonge

Afin de planifier ses interventions dans ce magnifique parc de 24 hectares qui constitue l'un de ses joyaux, la Commission a poursuivi en 2017-2018 la mise à jour du plan directeur d'aménagement du parc. Les directives d'aménagement visent à conserver et à mettre en valeur le caractère historique du lieu afin d'offrir aux visiteurs une expérience unique en leur faisant revivre le prestige d'un grand domaine. La première phase de

requalification des sentiers du parc du Bois-de-Coulonge consiste à revoir l'éclairage des principaux sentiers et en ce sens, la Commission a élaboré un modèle adapté de lanterne répondant à des critères spécifiques. La réalisation des plans et devis est en cours.

Situé au coeur du parc du Bois-de-Coulonge, le bâtiment des anciennes écuries est la plus imposante infrastructure du parc. Des travaux

de mise à la norme et d'optimisation intérieure ont été réalisés par la Commission en 2017-2018, afin d'assurer la pérennité de ce bâtiment patrimonial construit à la fin du 19^e siècle et d'actualiser l'espace locatif, dorénavant moderne et modulable. Celui-ci permettra la tenue d'activités de différentes natures, telles réunions, célébrations privées et lancements.



Parc du Bois-de-Coulonge © CCNQ; photographe : Jonathan Robert

Domaine Cataraqui

En mai 2017, la Commission a complété le réaménagement du portail de l'entrée principale du domaine Cataraqui. Fidèle au design des enceintes des parcs historiques de la

Commission de la capitale nationale du Québec, le nouveau portail est plus convivial et fonctionnel, et ajoute une certaine prestance au lieu. Cette nouvelle entrée offre une meilleure

visibilité au domaine, de jour comme de soir, avec un éclairage joliment intégré.



Activité de plantation au boisé du parc des Moulins © CCNQ; photographe: Jean-Philippe Labrie

Parc des Moulins

La Commission a poursuivi ses interventions visant la mise en valeur et l'accessibilité du boisé du parc des Moulins. À l'été 2017, elle a entrepris la seconde phase de travaux, incluant notamment l'ajout de mobilier urbain près des sentiers, la pose de clôtures

ainsi que la poursuite des travaux arboricoles. La revégétalisation de certains secteurs a pour sa part été entreprise lors d'une activité familiale à laquelle la population était invitée. Un accès supplémentaire au parc des Moulins a également été aménagé

dans le secteur nord-est, à partir du stationnement de la rue de la Faune. Cette nouvelle entrée permet de faciliter la circulation entre le vaste stationnement et le parc, et améliore ainsi l'accessibilité aux usagers.

Agrile du frêne

En juillet 2017, à la suite de la confirmation de la présence de l'agrile du frêne dans la région de Québec, un comité technique régional a été formé afin de lutter contre cet insecte ravageur, responsable de la mort de

millions d'arbres en Amérique du Nord depuis 2002. Bien que la Commission compte environ 2 000 frênes dans ses propriétés, aucun insecte n'y a été détecté en 2017-2018 et aucun abattage d'arbre n'a été effectué.

Siégeant au comité régional, la Commission a suivi l'évolution de l'infestation de l'agrile du frêne de très près et a travaillé à l'arrimage de son plan d'action à celui de la Ville de Québec.

Maintien des actifs dans les propriétés

Soucieuse de la qualité de l'entretien et de l'amélioration des 26 bâtiments sous sa responsabilité, la Commission met en œuvre un programme de maintien des actifs comprenant notamment les travaux de mise à la norme des infrastructures. La planification de ces

travaux d'envergure est essentielle pour la conservation des bâtiments.

Au cours de la dernière année financière, les interventions issues du programme de maintien de l'actif ont

totalisé 1 594 800 \$, alors que les coûts d'exploitation et d'amélioration des propriétés de la Commission se sont élevés à 4 450 900 \$.

TABEAU 2

Interventions de la Commission en 2017-2018 (maintien de l'actif)

PARC DU BOIS-DE-COULONGE	
Écuries	
- Mise à la norme complète du bâtiment	1 262 600
Maison du gardien	
- Protection incendie	110 000
Infrastructures	
- Remplacement des lampadaires du parc	65 300
- Réfection de l'enceinte du parc	10 900
- Réfection du belvédère	17 800
- Réfection du mur de l'ancien potager	3 600
Sous-total	1 470 200 \$
DOMAINE CATARAQUI	
Serre viticole et horticole	
- Sécurisation de la structure et des installations	7 000
Maison du gardien	
- Réfection de la toiture	6 400
Sous-total	13 400 \$

PARC DES MOULINS	
Infrastructures	
- Réfection des infrastructures routières et révégétalisation des rives	35 200
Sous-total	35 200 \$
PARC DE L'AMÉRIQUE-LATINE	
Infrastructures	
- Réfection du buste de Miguel Grau	6 200
Sous-total	6 200 \$
PLACE DE L'ASSEMBLÉE-NATIONALE	
- Mise à la norme du dispositif d'éclairage de la coulée verte	13 300
Sous-total	13 300 \$
SENTIER DES GRÈVES	
Escalier n° 8	
- Mesure d'urgence temporaire	56 500
Sous-total	56 500 \$
TOTAL	1 594 800 \$



Loge du gardien au parc du Bois-de-Coulonge
© CCNQ; photographe : Anne-Marie Gauthier



Cabane à sucre au parc du Bois-de-Coulonge
© CCNQ; photographe : Anne-Marie Gauthier

TABLEAU 3

Coûts d'exploitation et d'amélioration des propriétés de la Commission pour 2017-2018

	Aménagements extérieurs	Bâtiments	Taxes foncières et scolaires	Total
Parc du Bois-de-Coulonge	846 860	89 400	498 480	1 434 740
Domaine Cataraqui	173 435	165 700	383 370	722 505
Promenade Samuel-De Champlain	488 090	68 570	237 065	793 725
Parc des Moulins	237 470	50 820	170 280	458 570
Autres parcs et espaces verts	317 440	4 615	719 305	1 041 360
TOTAL	2 063 295 \$	379 105 \$	2 008 500 \$	4 450 900 \$

Rendre les propriétés accessibles à la population

L'un des souhaits les plus chers de la Commission est d'accueillir un nombre grandissant de visiteurs dans ses parcs et espaces verts, afin de leur faire découvrir toute la richesse d'un patrimoine parfois

méconnu. Ainsi, en établissant des partenariats, elle encourage la tenue d'activités de toute nature, dont des manifestations culturelles, sportives, citoyennes et caritatives. Pour l'année 2017-2018, 238 activités,

festivals et grands événements se sont déroulés principalement au parc du Bois-de-Coulonge, à la promenade Samuel-De Champlain, au parc de la Francophonie, au parc des Moulins et à la place de l'Assemblée-Nationale.

Exploiter le parc du Bois-de-Coulonge

Situé à quelques pas du centre-ville, le parc du Bois-de-Coulonge recèle de magnifiques espaces boisés entrecoupés d'aires gazonnées, d'importants aménagements horticoles ainsi que de plusieurs bâtiments anciens témoignant d'un riche passé. La Commission fait vivre ce patrimoine bâti et naturel

en proposant des services et des activités spéciales à la population. Une concession alimentaire a été opérée tout au long de la saison estivale dans la loge du gardien, située à l'entrée du parc.

La maison du Fermier a pour sa part accueilli les repas thématiques de

La cabane de L'Affaire, lors du temps des sucres, du temps des pommes et du temps des Fêtes. L'occupation de ce bâtiment permet notamment de prolonger l'animation du secteur déjà en exploitation au mois de mars avec les activités de la traditionnelle Cabane à sucre du parc.

Exploiter le domaine Cataraqui

Propriétaire du domaine Cataraqui depuis le 1^{er} juin 2002, la Commission de la capitale nationale du Québec a réalisé des travaux de restauration de la villa et la construction d'un agrandissement dans le prolongement de sa façade nord, afin d'abriter les locaux pour l'École hôtelière de la Capitale. Le Jardin hôtelier de la capitale a été inauguré le 29 septembre

2010, à la suite de travaux qui ont duré deux ans. Ce domaine anglais reconnu à titre de monument historique a désormais une vocation à la fois publique, locative et éducative, et il fourmille d'activités en toute saison.

En plus des activités reliées à l'École hôtelière de la Capitale, la Commission a accueilli 376 événements privés au

domaine Cataraqui. Mariages, réunions, formations, tournages... autant d'activités diversifiées qui profitent du cachet sans pareil du magnifique domaine. Dans le cadre de sa mission, la Commission propose également une programmation variée d'événements destinés à la population.



Domaine Cataraqui © CCNQ; photographe : Anne-Marie Gauthier

Promouvoir et faire connaître la capitale

La Commission constitue un acteur de premier plan dans la promotion de Québec à titre de capitale nationale. Depuis sa création en 1995, elle a entre autres habillé une vingtaine de murs de fresques murales mettant en valeur l'histoire de la capitale, créé un vaste

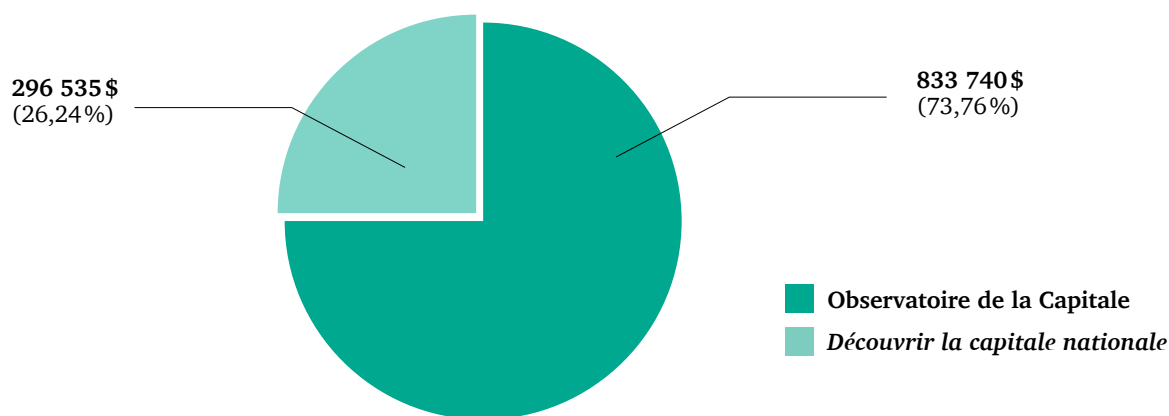
programme d'édition, puis contribué à plus d'une centaine de gestes commémoratifs à Québec. Elle orchestre également une gamme d'activités afin de faire découvrir la capitale, lieu fondateur de la nation québécoise. Grâce au développement de partenariats, la

Commission met en œuvre des projets et des programmes dont l'objectif est de mousser le sentiment d'appartenance et la fierté de tous les Québécois envers leur capitale. Au cours du dernier exercice, la Commission a mis en œuvre plusieurs actions en ce sens.

GRAPHIQUE 4

Activités de découverte Dépenses d'exploitation 2017-2018

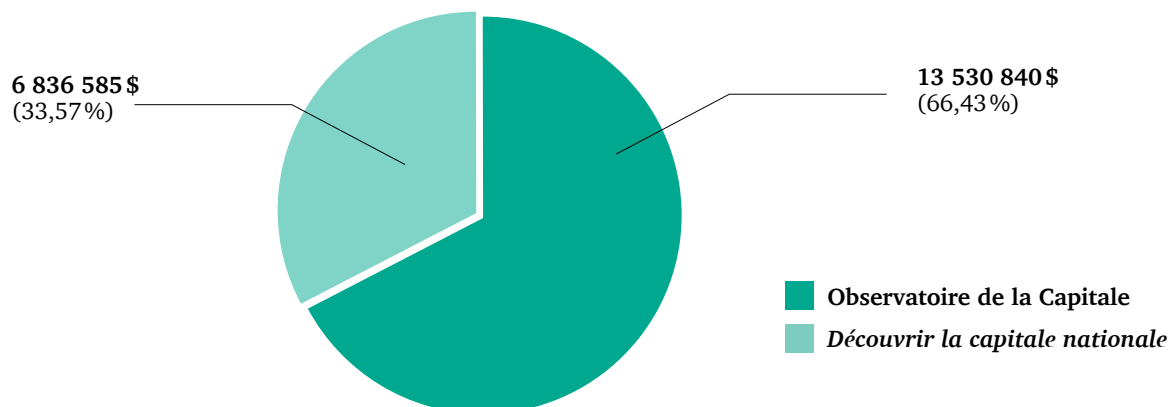
Total de 1 130 275 \$



GRAPHIQUE 5

Activités de découverte Dépenses d'exploitation 1997-1998 à 2017-2018

Total de 20 367 425 \$



Faire découvrir la capitale

Nouveau record d'achalandage à l'Observatoire de la Capitale



Observatoire de la Capitale © CCNQ; photographe : Valérie Busque

L'Observatoire de la Capitale, c'est le premier lieu à visiter lors d'un séjour à Québec, un passage incontournable pour qui souhaite comprendre la capitale, sa géographie, son histoire et son patrimoine. Cet attrait offre la plus haute, mais aussi la plus belle vue sur Québec. En 2017-2018, la Commission a bonifié l'expérience des visiteurs en réalisant la seconde phase du parcours découverte *Horizons*, présenté par La Capitale assurance et services financiers. Un habillage interprétatif ludique et coloré du paysage québécois a été ajouté dans l'ascenseur de l'Observatoire. Dans les vastes

fenêtres, des points de repère précisant désormais la distance vers les grandes capitales du monde font sourire les visiteurs. Puis, en mars 2018, le tout nouveau site Internet de l'Observatoire a été mis en ligne.

Depuis 2015, l'Observatoire connaît une hausse d'achalandage annuel. Profitant de la forte fréquentation touristique à Québec et grâce à la renommée du parcours *Horizons*, l'Observatoire a accueilli 121 329 visiteurs entre le 1^{er} avril 2017 et le 31 mars 2018, une augmentation de 33% comparativement

à 2016-2017. La progression de l'achalandage de l'Observatoire est également en lien avec les démarches qui ont été pilotées par l'équipe de la Commission auprès de l'industrie touristique, des croisiéristes, des voyageurs spécialisés et des grands événements qui ont cours à Québec. Ainsi, depuis son inauguration en 1998, 1 452 157 personnes ont visité le sommet de Québec, qui est devenu un lieu de découverte incontournable dans la capitale.

Une réussite pour le nouveau programme *Découvrir la capitale nationale*

Le programme *Découvrir la capitale nationale*, qui propose des circuits pédestres guidés à des groupes scolaires du primaire jusqu'à l'université, à des immigrants de tout âge et à des maisons de jeunes provenant des quatre coins du Québec, a été entièrement repensé. La refonte du programme a

permis d'offrir en septembre 2017 de tout nouveaux circuits groupés sous quatre thèmes : Québec capitale de la Nouvelle-France, Québec capitale sous le drapeau britannique, Québec capitale nationale et Québec côté fleuve. Les résultats positifs de cette refonte se font déjà sentir, alors que la fréquentation

du programme a augmenté de 26 % en 2017-2018, comparativement à l'année précédente. Les nombreux commentaires des enseignants démontrent la qualité et la pertinence de ce programme, dont l'objectif est de faire connaître l'histoire de la capitale et ses particularités de siège de l'État.

Un 57^e livre sur la capitale

Héros national adulé de toutes les générations, Jean Béliveau a connu une carrière sportive exemplaire qui a débuté dans la capitale, avec les Citadelles de Québec, puis avec les As de Québec. Le livre *Jean Béliveau*,

la naissance d'un héros trace le récit du « Gros Bill » dans la capitale et de la marque indélébile qu'il y a laissée, au-delà du hockey. Signé de la plume de l'auteur et journaliste sportif Marc Durand, cet ouvrage de 96 pages

regorge de magnifiques photos d'archives et autres artefacts sportifs. Lancé à Québec, puis à Montréal en octobre 2017, ce volume est une initiative de la Commission de la capitale nationale du Québec.

Site archéologique Cartier-Roberval

Afin de faire connaître l'histoire de ce site unique au plus grand nombre, dans le cadre du Mois de l'archéologie en août 2017, des visites guidées ont été offertes tout à fait gratuitement à la population. Au total, 1 186 personnes ont participé à cette activité levant le voile sur certains des vestiges archéologiques découverts lors des

fouilles effectuées de 2007 à 2010. La présentation de l'exposition *La colonie retrouvée* s'est également poursuivie au Musée de l'Amérique francophone. En 2017-2018, ce sont 19 179 visiteurs qui ont franchi les portes de ce musée situé au cœur du Vieux-Québec. En mars 2018, la ministre de la Culture et des Communications a annoncé

le classement du site archéologique Cartier-Roberval et sa collection d'objets, en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel. Ce geste démontre la valeur historique indéniable de ce site fondateur ayant accueilli la toute première colonie française d'Amérique.

Mettre en valeur le passé des grands sites historiques

En période estivale, la Commission ouvre les portes de ses deux centres d'interprétation situés au parc du Bois-de-Coulonge et au domaine Cataract, afin que la population s'approprie le riche patrimoine de ces lieux. Au parc du Bois-de-Coulonge, 6 225 personnes ont visité l'exposition *Portraits du Bois-de-Coulonge*, tandis que 3 014 curieux ont franchi le seuil du Centre d'interprétation des grands

domaines de Sillery. Ces deux sites sont également le point de départ des visites guidées gratuites offertes annuellement entre les mois de mai et octobre.

Au domaine Cataract, dans le cadre de sa mission, la Commission offre une programmation diversifiée d'activités afin de rendre ce site d'exception accessible et vivant. En 2017-2018, la Commission y a présenté une série

de concerts classiques en partenariat avec le Conservatoire de musique du Québec, des repas gastronomiques lors des grandes fêtes du calendrier, deux 5 à 7 musicaux et une conférence musicale originale et inédite consacrée à l'œuvre d'art *Le violoniste du diable*, de l'artiste peintre Percival Tudor-Hart, dernier propriétaire du domaine Cataract.

Commémorer

Alas de México

L'œuvre *Alas de México* de l'artiste mexicain Jorge Marín a été offerte au Québec à l'initiative du chef de gouvernement et maire de la Ville de Mexico, avec l'appui du créateur de l'œuvre. Accueillie et aménagée par la Commission sur la promenade Samuel-De Champlain, en collaboration avec

la Ville de Québec, cette sculpture de bronze de près de quatre mètres de hauteur représentant les ailes d'un ange est devenue un symbole de la capitale mexicaine, reconnu à l'échelle internationale. L'œuvre, dont l'original est installé à Mexico, a aussi été offerte à d'autres grandes

villes du monde, dont Berlin, Tel-Aviv, Singapour et Los Angeles. Le 21 juin 2017, le parc d'art contemporain de la promenade Samuel-De Champlain s'est donc enrichi d'une 9^e sculpture monumentale, ce qui en fait la plus forte concentration d'art contemporain du genre au Québec.

Plaques au centenaire du pont de Québec

La Commission a été invitée par les villes de Québec et de Lévis à participer à l'élaboration d'un geste commémoratif pour le centenaire du pont de Québec. Le 23 septembre

2017, un siècle jour pour jour après la pose de la travée centrale du pont, deux plaques commémoratives ont été inaugurées de part et d'autre du fleuve afin de rendre hommage à ce chef-

d'œuvre d'ingénierie. L'une est située à la marina de la Chaudière à Lévis, l'autre est aménagée sur la promenade Samuel-De Champlain à Québec.



Dévoilement des plaques au centenaire du pont de Québec © Ville de Québec

Monument Guillaume-Couture

La Ville de Lévis a sollicité la collaboration de la Commission afin de mettre à profit son expertise en aménagement et en commémoration,

dans la réalisation du réaménagement du parc Guillaume-Couture, à Lévis. En plus de contribuer financièrement au projet, la Commission a coordonné

les travaux. Le nouveau parc et son monument restauré ont été inaugurés le 6 juillet 2017.

Hommage au hockey à la place Jean-Béliveau

La Ville de Québec et la Commission collaborent à l'aménagement d'une allée de commémoration sportive sur la place Jean-Béliveau. Au cours des prochaines années, cinq œuvres y seront aménagées afin de mettre en valeur autant de périodes de l'histoire

du hockey à Québec, soit les Bulldogs, les As, les Remparts, les Nordiques dans l'Association mondiale de hockey et les Nordiques dans la Ligue nationale de hockey. En décembre 2017, la maquette du monument *Briser la glace*, rendant hommage à Jean Béliveau

lorsqu'il jouait pour les As de Québec, a été dévoilée. Il s'agit du tout premier monument commémoratif qui sera installé en 2018 sur la place Jean-Béliveau.



Inauguration du buste de Georges-Émile Lapalme © Ministère de la Culture et des Communications

Buste de Georges-Émile Lapalme

La Commission a été interpellée par le ministère de la Culture et des Communications (MCC) pour collaborer à la réalisation du buste de Georges-Émile Lapalme. Ce personnage important de l'histoire récente du Québec a notamment été le premier titulaire du MCC et est considéré comme un père de la

Révolution tranquille. En plus de contribuer financièrement au projet, la Commission a réalisé l'aménagement et l'installation de ce monument, qui empruntent le même concept qu'elle avait développé pour le buste de Camille Laurin, inauguré en 2015 en bordure du parc de la Francophonie sur la Grande Allée. Œuvre du

sculpteur Michel Binette, le buste de Georges-Émile Lapalme a été dévoilé le 7 décembre 2017, en présence du premier ministre du Québec, Philippe Couillard, et du ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, Sébastien Proulx.

Sépultures des premiers ministres du Québec

La Loi sur le patrimoine culturel, entrée en vigueur le 19 octobre 2012, octroie à la Commission de la capitale nationale du Québec la responsabilité d'entretenir et de mettre en valeur les lieux de sépulture des premiers ministres du Québec, à la grandeur de la province. Depuis 2012, la Commission a effectué l'analyse, le nettoyage, l'entretien ou la restauration des 24 lieux de sépulture, à Québec, à Montréal et en région.

À l'été 2017, la Commission a poursuivi ses actions de mise en valeur en implantant les bornes signalétiques en périphérie des sépultures des premiers ministres Félix-Gabriel Marchand, Edmund James Flynn et Louis-Alexandre Taschereau au cimetière de Notre-Dame-de-Belmont, à Québec. Ces bornes indiquent le nom du premier ministre et sa fonction, en plus de mentionner la responsabilité

du gouvernement du Québec à l'égard de l'entretien et de la mise en valeur de ces lieux de sépulture. Le volet restauration de ce grand programme a pour sa part été complété à l'automne 2017, avec la finalisation des travaux sur le monument funéraire de Simon-Napoléon Parent, situé au cimetière Saint-Charles, au cœur de la capitale.



Inauguration du monument *Se souvenir de 1974* au parc de la Francophonie © Ville de Québec

Monument *Se souvenir de 1974*

En collaboration avec la Ville de Québec et le ministère de la Culture et des Communications, la Commission a poursuivi sa participation à

l'aménagement d'un monument rendant hommage à la Superfrancofête. L'œuvre *Se souvenir de 1974*, créée par l'artiste Guillaume Tardif et installée

au parc de la Francophonie, a été inaugurée le 8 décembre 2017.

Les grands architectes de la capitale

À l'automne 2017, la Commission a poursuivi son programme de commémoration des grands architectes

de la capitale, en gravant dans la pierre l'épigraphe de David Ouellet sur la façade de la chapelle extérieure du

Monastère-des-Ursulines-de-Québec dans le Vieux-Québec.

Faire rayonner

La Commission maintient une présence dans le paysage médiatique, notamment par des entrevues radiophoniques ou télévisuelles et des articles dans les quotidiens et les magazines spécialisés. De surcroît,

elle diffuse diverses publicités dans les médias et produit plusieurs dépliants et brochures afin de promouvoir ses activités, propriétés et programmes dans la capitale. Cette année encore, des bannières et des oriflammes

colorées ont égayé les parcs de la Commission et la promenade Samuel-De Champlain. Ce pavoiement permet en outre de mentionner la Commission comme propriétaire de ces lieux publics très fréquentés.



Observatoire de la Capitale © CCNQ; photographe : Les festifs

Être actif en ligne et dans les médias sociaux

Depuis près de dix ans, la Commission positionne les médias sociaux comme des plateformes de communication et d'échange incontournables. Notamment sur Facebook, Twitter, Instagram et TripAdvisor, elle maintient des échanges directs avec la population et les clients

de ses attraits. La Commission publie également des articles sur son blogue et utilise la vidéo sur Facebook, afin de promouvoir ses activités et de faire connaître l'histoire de la capitale.

L'Info-Capitale, infolettre acheminée par courriel, renseigne les quelques milliers d'abonnés sur les nouvelles de la Commission. Des infolettres ponctuelles sont également transmises à la clientèle du programme *Découvrir la capitale nationale*.

Poursuivre et établir des partenariats

Outre les nombreux partenariats s'inscrivant dans le cadre de l'exploitation de ses propriétés, dont le domaine Cataract, le parc du Bois-de-Coulonge et l'Observatoire de la Capitale, ceux qui sont établis pour ses programmes de découverte et ceux qui résultent des centaines d'occupations de ses parcs et espaces verts lors d'événements de toute nature, la Commission a collaboré avec diverses organisations privées et publiques au cours du dernier exercice financier afin de concrétiser sa mission.

En 2017, pour une quatrième année consécutive, la Commission a collaboré à la création et à l'animation des Parcs du solstice, activité présentée par le Mouvement national des Québécois dans le cadre de la fête nationale dans la capitale. Le premier parcours a été offert à la population le 23 juin en soirée et, pour l'occasion, l'Observatoire de la Capitale a ouvert gratuitement ses portes de 18 h à 22 h. Le second parcours a été proposé le 24 juin. Les Parcs du solstice répondent à la mission de mise en valeur, de promotion et d'accessibilité de la capitale.

La Commission a poursuivi sa collaboration avec la fondation Jean-Charles-Bonenfant et l'Assemblée nationale afin de participer à la présentation des simulations parlementaires et des activités éducatives que sont le Tournoi jeunes démocrates, le Forum étudiant et le Parlement jeunesse. Elle a également reconduit son partenariat avec la Société historique de Québec dans le cadre de son concours annuel d'écriture et a poursuivi la réalisation de son entente-cadre conclue avec l'Université Laval.

Conseiller le gouvernement

En vertu de sa loi constitutive, la Commission conseille l'Assemblée nationale sur la construction, la conservation et l'aménagement de ses immeubles.

De plus, tel que le prévoit son rôle de conseillère auprès du gouvernement et conformément aux articles

15 et 15.1 de sa loi, la Commission a poursuivi cette année l'analyse des demandes qui lui ont été faites par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), concernant l'aménagement du territoire de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) et de ses constituantes.

Au cours de l'exercice 2017-2018, la Commission a analysé 19 demandes d'avis touchant son territoire. Elle publie désormais sur son site Internet la liste des demandes d'avis reçues, ainsi que les avis émis, par année financière.



Hôtel du Parlement © Assemblée nationale du Québec; photographe: Christian Chevalier

Administrer la Commission



Horticulteurs au domaine Cataraqui © CCNQ; photographie : Anne-Marie Gauthier

Ressources humaines

Au 31 mars 2018, la Commission comptait 46 employés réguliers et 41 employés occasionnels pour un total de 87 personnes. Parmi celles-ci, 8 travaillaient de façon saisonnière dans les parcs gérés par la Commission et 25 travaillaient à temps partiel ou

sur appel. Les ressources humaines se répartissent ainsi : 5 cadres, 23 professionnels, 7 ouvriers horticoles et 52 techniciens, employés de bureau, employés à l'animation et au service à la clientèle.

Au 31 mars 2018, le traitement applicable aux cadres de la Commission était le suivant :

TABEAU 4

Traitement applicable aux cadres de la Commission

Classe	Minimum de la classe	Maximum de la classe
I	109 546 \$	133 367 \$
II	97 765 \$	119 020 \$
III	87 244 \$	106 215 \$

Conformément au Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels, la Commission rend disponible sur son site Web le salaire annuel de sa présidente et directrice générale, tel qu'il apparaît sur le site Web du ministère du Conseil exécutif.

Ressources financières

Tout au long de l'exercice, la Commission a continué d'effectuer le suivi de ses budgets avec rigueur en ayant à l'esprit la Politique sur la réduction et le contrôle des dépenses. Aucuns frais n'ont été déboursés pour la vérification de ses finances.

Une répartition des frais applicables aux activités et services offerts par la Commission se trouve en annexe.

Ressources contractuelles

En 2017-2018, la Commission a revu sa directive sur l'encadrement et l'adjudication des contrats afin d'y intégrer davantage de mesures de contrôle. L'approbation finale et la mise en œuvre sont prévues en 2018-2019.

La gestion centralisée des appels d'offres et des contrats à la Direction des affaires administratives permet d'avoir un meilleur contrôle sur le processus et d'assurer une conformité de la pratique. Durant l'exercice, la Commission a accordé 257 contrats de plus de 1 000 \$ et a procédé à la production de 59 avenants qui ont nécessité 17 autorisations de la dirigeante de l'organisme.

Ressources informationnelles

À la suite de l'approbation par Bibliothèque et Archives nationales du Québec du plan de conservation et du calendrier de conservation, la Commission a poursuivi la mise en place de ces outils. De plus, la Commission a adopté un plan de mise à niveau de ses systèmes informatiques visant notamment le remplacement de l'ensemble de ses serveurs informatiques. Le tout sera mis en place en 2018-2019.

Diffusion de l'information

En matière d'accès à l'information, la Commission a reçu et traité neuf demandes, dont trois pour lesquelles les renseignements sont inexistantes. Les contrats supérieurs à 25 000 \$ sont diffusés, comme prévu, dans le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec. La Commission inscrit également sur son site Internet de nombreux renseignements et redditions de comptes, comme le prévoit le Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels.

Gestion des demandes citoyennes et des plaintes

Un comité de travail interne a été formé afin de proposer un nouveau processus de gestion des demandes citoyennes et des plaintes. Adopté par le comité de direction, puis mis en œuvre en février 2018, ce nouveau processus permet un traitement optimal et un classement uniformisé des demandes. Une déclaration de services aux citoyens et un formulaire pour déposer une suggestion ou une plainte sont désormais accessibles sur le site Internet de la Commission.

Politique linguistique

En collaboration avec l'Office québécois de la langue française (OQLF), la Commission a procédé à la révision de sa politique en 2017-2018. Les propositions de modifications ont été soumises à l'OQLF et l'approbation finale est prévue en 2018-2019. Cette nouvelle politique montrera avec éloquence l'importance que l'organisme accorde à la promotion du français comme langue de l'Administration et langue commune des Québécois et Québécoises.

Divulgence d'actes répréhensibles

La Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics, adoptée le 1^{er} mai 2017, prévoit que les organismes assujettis à la loi et qui sont tenus d'établir et de diffuser une procédure visant à faciliter la divulgation d'actes répréhensibles par les employés doivent en rendre compte dans leur rapport annuel. La Commission a obtenu du Protecteur du citoyen une dispense d'un an, soit jusqu'au 31 mars 2018, afin de structurer la mise en place de sa procédure et de désigner un responsable de suivi. La procédure a été élaborée et adoptée par la présidente et directrice générale le 23 novembre 2017, pour une mise en application dès le début de l'exercice 2018-2019. En 2017-2018, toute divulgation d'actes répréhensibles par un membre du personnel de la Commission devait être adressée directement au Protecteur du citoyen.

Développement durable

La Commission a poursuivi la mise en œuvre des mesures prévues à son plan d'action de développement durable 2016-2020. En 2017-2018, elle a notamment adopté une directive sur la gestion écoresponsable d'événements et réalisé plusieurs travaux de réfection et de rénovation visant à réduire les gaz à effet de serre de ses bâtiments. Une section consacrée à la reddition de comptes en matière de développement durable se trouve en annexe du présent rapport annuel.

Plan triennal de la Commission de la capitale nationale du Québec

La planification stratégique de la Commission propose quatre grands objectifs permettant de mobiliser son équipe dans la réalisation de ses projets : créer des expériences distinctives dans la capitale, faire du littoral un lieu d'intervention privilégié, être reconnue par les Québécois comme l'organisme qui leur offre une capitale mémorable et inspirante, et devenir un chef de file en matière d'efficience organisationnelle.

Conformément à son plan triennal et sous réserve des disponibilités budgétaires, la Commission mènera au cours des prochaines années diverses actions qui contribueront à offrir, au nom des Québécois, une capitale mémorable et inspirante. Le plan suivant répertorie les principaux projets que la Commission entend réaliser, en fonction des objectifs de sa planification stratégique adoptée en mars 2016. Ces interventions

s'inscrivent majoritairement sous les trois premiers objectifs. Ce plan triennal inclut également la planification en maintien de l'actif.

En annexe du présent rapport annuel se trouve un tableau consacré à la reddition de comptes de la planification 2017-2018, laquelle avait été présentée dans le rapport annuel 2016-2017 de la Commission.



Tableau 5

Plan triennal 2018-2019 à 2020-2021

2018-2019	2019-2020	2020-2021
OBJECTIF DE PERCÉE 1 : Créer des expériences distinctives dans la capitale		
SITE ARCHÉOLOGIQUE CARTIER-ROBERVAL		
Donner suite à la décision gouvernementale, en fonction des scénarios proposés	Donner suite à la décision gouvernementale, en fonction des scénarios proposés	Donner suite à la décision gouvernementale, en fonction des scénarios proposés
NOUVELLES-CASERNES		
Poursuivre les travaux de consolidation de la phase 1	Finaliser les travaux de consolidation de la phase 1	
Poursuivre la planification des travaux de consolidation de la phase 2	Entreprendre les travaux de consolidation de la phase 2	Poursuivre les travaux de consolidation de la phase 2
Tenir un atelier de réflexion et d'idéation sur les vocations et entamer la réalisation d'un plan d'affaires	Déposer les recommandations au gouvernement	Donner suite à la décision gouvernementale
PROGRAMME DE COMMÉMORATION		
En partenariat avec la Ville de Québec, aménager le monument de Jean Béliveau sur l'allée de commémoration hockey à la place Jean-Béliveau	En partenariat avec la Ville de Québec, aménager le monument des frères Stastny sur l'allée de commémoration hockey à la place Jean-Béliveau	En partenariat avec la Ville de Québec, aménager un 3 ^e monument sur l'allée de commémoration hockey à la place Jean-Béliveau
En partenariat avec la Ville de Québec, accueillir l'œuvre <i>Autoportrait</i> au parc de l'Amérique-Française		
Installer une plaque à la mémoire de Simon-Napoléon Parent, à sa résidence de la rue Saint-Vallier		
Poursuivre le programme de commémoration des grands architectes de la capitale : Joseph Ferdinand Peachy	Poursuivre le programme de commémoration des grands architectes de la capitale : Harry Staveley	Poursuivre le programme de commémoration des grands architectes de la capitale : René Pamphile LeMay
Signaler et interpréter les lieux de sépulture des premiers ministres inhumés au cimetière Notre-Dame-des-Neiges, à Montréal	Signaler et interpréter les lieux de sépulture des premiers ministres inhumés en région	Assurer la surveillance des lieux de sépulture des premiers ministres du Québec
Assurer la surveillance des lieux de sépulture des premiers ministres du Québec	Assurer la surveillance des lieux de sépulture des premiers ministres du Québec	
OBSERVATOIRE DE LA CAPITALE		
Développer un concept d'interprétation du paysage	Finaliser l'implantation de l'interprétation du paysage	Finaliser les plans et devis du nouveau projet
Finaliser les nouvelles activités éducatives et les mettre en oeuvre	Entreprendre le projet de calibre international et réaménager la billetterie	Développer un concept pour le renouvellement de l'exposition permanente
Inventorier les expériences offertes dans les autres tours d'observation (dont la Tour du CN à Toronto et 360 Chicago) et déterminer l'approche la plus porteuse pour l'Observatoire de la Capitale	Amorcer la réflexion pour le renouvellement de l'exposition permanente	

2018-2019

2019-2020

2020-2021

OBJECTIF DE PERCÉE 2 :**Faire du littoral du Saint-Laurent un lieu d'intervention privilégié****PROMENADE SAMUEL-DE CHAMPLAIN PHASE 3**

Conclure l'ensemble des ententes nécessaires au projet	Poursuivre les travaux	Poursuivre les travaux
Procéder aux premiers appels d'offres		
Lancer les travaux préparatoires		
Concevoir le programme d'interprétation	Poursuivre la conception du programme d'interprétation	Produire le programme d'interprétation

LITTORAL EST

Réaliser l'étape d'avant-projet en vue de l'inscription du projet au PQI	Réaliser le dossier d'affaires	
--	--------------------------------	--

SENTIER DES GRÈVES – SECTEUR CHAMPLAIN

Installer les nouveaux éléments d'éclairage entre le quai des Cageux et le pont de Québec		
Finaliser les travaux correctifs sur l'escalier n° 8 en collaboration avec le MTMDET		

SENTIER DE LA CAPITALE (TRONÇON ENTRE LE DOMAINE CATARAQUI ET LE PARC DU BOIS-DE-COULONGE)

Collaborer à la réalisation du projet avec la Ville de Québec	Collaborer à la réalisation du projet avec la Ville de Québec	Collaborer à la réalisation du projet avec la Ville de Québec
---	---	---

OBJECTIF DE PERCÉE 3 :**Être reconnue par les Québécois comme l'organisme qui leur offre une capitale mémorable et inspirante****PROGRAMME D'ÉDITION**

Poursuivre le projet de publication d'un livre sur les premiers ministres	Poursuivre le projet de livre sur les premiers ministres	Lancer le livre sur les premiers ministres
---	--	--

CHARTRE LUMIÈRE

Poursuivre l'élaboration de la <i>Charte de la lumière urbaine durable</i>	Terminer le contenu de la Charte	Terminer l'édition de la Charte
	Poursuivre le processus de consultation et susciter l'adhésion des partenaires	Diffuser la Charte
	Démarrer l'édition du document	

POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT – POUR UNE VISION COMMUNE DE L'AMÉNAGEMENT DE LA CAPITALE

Finaliser la bonification de la politique		
Adopter et diffuser la politique d'aménagement auprès des acteurs clés et des partenaires en aménagement sur le territoire d'intervention de la Commission		

2018-2019	2019-2020	2020-2021
Mise en valeur des propriétés, incluant le programme de maintien de l'actif		
PARC DU BOIS-DE-COULONGE		
Finaliser les travaux de mise à la norme des anciennes écuries	Entreprendre les travaux de réfection des sentiers du parc	Poursuivre les travaux de réfection des sentiers du parc
Finaliser les travaux de protection incendie à la loge du gardien	Entreprendre les travaux d'éclairage du sentier principal du parc	Poursuivre les travaux d'éclairage du sentier principal du parc
Finaliser les plans et devis pour la requalification des sentiers	Poursuivre les travaux de réfection du mur de maçonnerie, secteur Grande Allée	
Finaliser les plans et devis et procéder aux appels d'offres	Poursuivre la réflexion sur la vocation du parc et conclure le plan directeur selon la vocation définie	
Réaliser la réfection de la clôture d'enceinte du parc, secteur James-Lemoine		
Débuter les travaux de réfection du mur de maçonnerie, secteur Grande Allée		
Réviser le plan directeur du parc		
Concevoir et réaliser le nouveau programme d'interprétation	Poursuivre la réalisation et produire les panneaux	Installer le nouveau programme d'interprétation
DOMAINE CATARAQUI		
Finaliser le programme fonctionnel et technique du projet de restauration des serres en lien avec le plan directeur	Commencer la planification des travaux de restauration des serres	Amorcer la réalisation des travaux de restauration des serres
Réviser le plan directeur du domaine		
PARC DES MOULINS		
Terminer les travaux d'aménagement des sentiers du boisé du parc des Moulins (mobilier urbain, signalisation et végétalisation)	Entreprendre les travaux de mise à la norme des maisons	Finaliser les travaux de mise à la norme des maisons
Finaliser la programmation de mise à la norme des maisons et réaliser les travaux prioritaires	Finaliser la programmation et amorcer la réalisation des travaux de la rivière du Moulin et de ses barrages	Poursuivre la réalisation des travaux de la rivière du Moulin et de ses barrages
Faire le programme pour la restauration de la rivière du Moulin et de ses barrages	Poursuivre la réalisation des travaux de réaménagement de sentiers (pont et sentier du bassin)	
Entreprendre la réalisation des travaux de réaménagement de sentiers (pont et sentier du bassin)		
Réviser le plan directeur du parc		
PROMENADE SAMUEL-DE CHAMPLAIN		
Effectuer le réaménagement paysager dans certains secteurs, notamment pour limiter l'invasion de la renouée japonaise	Réaliser les travaux de maintien de l'actif du quai	

États financiers

pour l'exercice clos le 31 mars 2018

Rapport de la direction	46
Rapport de l'auditeur indépendant	47-48
États financiers	
État des résultats et de l'excédent cumulé	49
État de la situation financière	50
État de la variation de la dette nette	51
État des flux de trésorerie	52
Notes complémentaires aux états financiers	53 à 66

Rapport de la direction

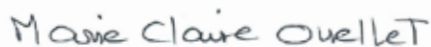
Les états financiers de la Commission de la capitale nationale du Québec (la Commission) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

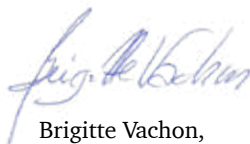
La Commission reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Commission selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Marie Claire Ouellet,
présidente et directrice générale



Brigitte Vachon,
directrice des affaires administratives

Québec, le 12 juillet 2018



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Commission de la capitale nationale du Québec, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2018, l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

La Commission de la capitale nationale du Québec n'a pas comptabilisé aux 31 mars 2018 et 2017, à l'état de la situation financière, des subventions à recevoir du gouvernement du Québec concernant des immobilisations et d'autres charges financées ou devant être financées par emprunts pour lesquelles des travaux ont été réalisés. Cette situation constitue une dérogation à la norme comptable sur les paiements de transfert (Normes comptables canadiennes pour le secteur public) qui prévoit la comptabilisation des subventions lorsqu'elles sont autorisées par le gouvernement à la suite

de l'exercice de son pouvoir habilitant et que la Commission de la capitale nationale du Québec a satisfait aux critères d'admissibilité. Cette dérogation a donné lieu à l'expression d'une opinion d'audit modifiée concernant les états financiers de l'exercice précédent. Par ailleurs, l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01) énonce que la seule partie d'une subvention qui doit être comptabilisée est celle qui est exigible dans l'exercice de la Commission de la capitale nationale du Québec et autorisée par le Parlement dans l'année financière du gouvernement. Étant donné la non-inscription de ces subventions à recevoir du gouvernement du Québec, comme le prescrit la loi, les ajustements suivants, selon l'estimation établie, sont nécessaires afin que les états financiers de la Commission de la capitale nationale du Québec respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public :

	Augmentation (Diminution) estimée En dollars	
	2018	2017
État de la situation financière		
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	51 094 891	53 280 225
Dette nette	(51 094 891)	(53 280 225)
Excédent cumulé	51 094 891	53 280 225
État des résultats et de l'excédent cumulé		
Subventions du gouvernement du Québec	(2 185 334)	(4 674 272)
Excédent annuel	(2 185 334)	(4 674 272)

Opinion avec réserve

À mon avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Commission de la capitale nationale du Québec au 31 mars 2018, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, les états financiers présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Commission de la capitale nationale du Québec au 31 mars 2018 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice clos à cette date selon les conventions comptables qui sont énoncées dans la note 2 des états financiers et complétées, notamment, par l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01).

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, à l'exception du changement apporté à la méthode comptable relative aux opérations interentités et expliqué à la note 3, ces conventions ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,



Jean-Pierre Fiset, CPA auditeur, CA
Vérificateur général adjoint

Québec, le 12 juillet 2018

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT CUMULÉ
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

	2018	2018	2017
	Budget	Réel	Réel
REVENUS			
Subventions du gouvernement du Québec (note 4)	18 435 511 \$	18 466 411 \$	19 489 161 \$
Contributions des partenaires (note 5)	439 870	279 633	389 884
Intérêts	147 000	277 053	185 283
Billetterie et activités éducatives	501 100	595 558	482 931
Locations	501 000	532 391	494 643
Autres	156 500	172 535	178 192
	20 180 981	20 323 581	21 220 094
CHARGES			
Aide financière (note 6)	177 500	124 456	74 705
Traitements et avantages sociaux	4 649 500	4 697 260	4 453 725
Taxes foncières et scolaires	2 150 000	2 008 499	2 003 901
Services professionnels et administratifs	1 092 447	650 417	793 547
Transport et communications	349 350	268 895	312 457
Entretien et réparations	1 800 960	1 353 019	1 235 600
Fournitures et approvisionnements	704 590	549 734	584 959
Loyers	535 000	554 764	524 264
Amortissement des immobilisations corporelles	5 285 000	5 263 006	5 137 055
Frais financiers (note 7)	2 029 100	1 922 634	2 182 575
	18 773 447	17 392 684	17 302 788
EXCÉDENT ANNUEL	1 407 534	2 930 897	3 917 306
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE		40 041 262	36 123 956
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE (note 8)		42 972 159 \$	40 041 262 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS 2018

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie	12 466 227 \$	12 092 354 \$
Placements (note 9)	3 500 000	3 275 000
Créances et intérêts à recevoir (note 10)	566 610	460 792
Contributions à recevoir (note 11)	39 670	258 000

16 572 507	16 086 146
------------	------------

PASSIFS

Fournisseurs et autres charges à payer (note 12)	8 480 476	7 619 928
Revenus reportés (note 13)	62 810	60 516
Contributions reportées (note 14)	333 450	453 067
Dettes (note 15)	53 243 182	55 869 304
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 16)	512 500	562 500

62 632 418	64 565 315
------------	------------

DETTE NETTE

(46 059 911)	(48 479 169)
--------------	--------------

ACTIFS NON FINANCIERS

Charges payées d'avance	564 078	539 886
Immobilisations corporelles (note 18)	88 467 992	87 980 545

89 032 070	88 520 431
------------	------------

EXCÉDENT CUMULÉ (note 8)

42 972 159 \$	40 041 262 \$
---------------	---------------

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (note 21)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Marie Claire Ouellet

Marie Claire Ouellet,
présidente et directrice générale

/Sapointe

Jean-Sébastien Lapointe,
président du comité de vérification

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

	2018	2018	2017
	Budget	Réel	Réel
EXCÉDENT ANNUEL	1 407 534 \$	2 930 897 \$	3 917 306 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(13 590 593)	(5 554 475)	(3 410 832)
Amortissement des immobilisations corporelles	5 285 000	5 263 006	5 137 055
Intérêts capitalisés aux immobilisations corporelles	(156 841)	(195 978)	(184 386)
	(8 462 434)	(487 447)	1 541 837
Acquisition de charges payées d'avance		(2 068 709)	(2 028 773)
Utilisation de charges payées d'avance		2 044 517	2 043 270
		(24 192)	14 497
DIMINUTION (AUGMENTATION) DE LA DETTE NETTE	(7 054 900)	2 419 258	5 473 640
DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(48 479 169)	(48 479 169)	(53 952 809)
DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE	(55 534 069) \$	(46 059 911) \$	(48 479 169) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

	2018	2017
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent annuel	2 930 897 \$	3 917 306 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	5 263 006	5 137 055
Virement des contributions reportées	(218 617)	(66 966)
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(50 000)	(50 000)
Utilisation de charges payées d'avance	2 044 517	2 043 270
	7 038 906	7 063 359
Variation des actifs et des passifs liés aux activités de fonctionnement		
Créances et intérêts à recevoir	(105 818)	(22 972)
Contributions à recevoir	218 330	55 000
Fournisseurs et autres charges à payer	46 279	53 933
Revenus reportés	2 294	27 491
Contributions reportées	99 000	(78 988)
Acquisition de charges payées d'avance	(2 068 709)	(2 028 773)
	(1 808 624)	(1 994 309)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	8 161 179	8 986 356
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(4 936 184)	(3 411 776)
ACTIVITÉS DE PLACEMENT		
Acquisition de placements	(3 500 000)	(3 275 000)
Encaissement de placements	3 275 000	3 225 000
Flux de trésorerie liés aux activités de placement	(225 000)	(50 000)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Nouvelle dette	4 588 082	2 674 800
Remboursement de la dette	(7 214 204)	(7 071 355)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(2 626 122)	(4 396 555)
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE	373 873	1 128 025
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	12 092 354	10 964 329
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	12 466 227 \$	12 092 354 \$

Des immobilisations corporelles d'un montant de 1 594 613 \$ (2017 : 780 344 \$) sont incluses dans les fournisseurs et autres charges à payer.

Information additionnelle reliée aux activités de fonctionnement :

	2018	2017
Intérêts encaissés	278 794 \$	203 234 \$
Intérêts versés	2 081 731 \$	2 388 535 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. CONSTITUTION ET OBJET

La Commission de la capitale nationale du Québec (la Commission), personne morale instituée en vertu de la Loi sur la Commission de la capitale nationale (RLRQ, chapitre C-33.1) a pour objet de :

- contribuer à l'aménagement et à l'amélioration des édifices et équipements majeurs qui caractérisent une capitale;
- établir des places, des parcs et jardins, des promenades, des monuments et œuvres d'art;
- contribuer à l'amélioration de la qualité de l'architecture et du paysage;
- contribuer à la conservation, à la mise en valeur et à l'accessibilité de places, de parcs et jardins, de promenades et voies publiques de même que de sites, ouvrages, monuments et biens historiques assurant l'embellissement ou le rayonnement de la capitale;
- contribuer à la réalisation de travaux destinés à améliorer l'accès à la capitale;
- contribuer à l'organisation et à la promotion d'activités et de manifestations à caractère historique, culturel et social destinées à mettre en valeur la capitale;
- veiller à l'entretien et à la mise en valeur des lieux de sépulture des premiers ministres du Québec que ces lieux soient ou non situés sur le territoire de la communauté métropolitaine de Québec;
- exceptionnellement, avec l'autorisation du gouvernement et lorsque des circonstances particulières le justifient, elle peut aménager des sites, monuments et biens historiques contribuant au rayonnement de la capitale à l'extérieur du territoire de la communauté métropolitaine de Québec.

La Commission conseille le gouvernement sur :

- la localisation des bureaux et des effectifs du gouvernement, de ses ministères et de tout organisme gouvernemental;
- la construction, la conservation, l'aménagement et le développement sur le territoire de la communauté métropolitaine de Québec, des immeubles où logent le gouvernement, ses ministères et tout organisme gouvernemental;
- l'aménagement, sur le territoire de la communauté métropolitaine de Québec, des infrastructures de transport et de communication qui donnent accès à la capitale, la désignation des parcours cérémoniels, la localisation des missions diplomatiques et des organisations internationales et les conditions d'une présence internationale;
- l'aménagement et le développement du territoire de la communauté métropolitaine de Québec ainsi que de celui des municipalités locales et des municipalités régionales de comté qui en font partie.

La Commission conseille également l'Assemblée nationale sur la construction, la conservation et l'aménagement de ses immeubles.

En vertu de l'article 984 de la Loi sur les impôts du Québec (RLRQ, chapitre I-3) et de l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada (L.R.C. (1985), chapitre 1(5^e suppl.)), la Commission n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Aux fins de la préparation de ses états financiers, la Commission utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables doit être cohérente avec ce dernier.

UTILISATION D'ESTIMATION

La préparation des états financiers de la Commission par la direction, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Le principal élément pour lequel la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses est la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

ÉTAT DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté compte tenu qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises étrangères.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actifs financiers sont constitués de la trésorerie, des placements, des créances et intérêts à recevoir (à l'exception des taxes à la consommation) et des contributions à recevoir alors que les passifs financiers sont constitués des fournisseurs et autres charges à payer (à l'exception des avantages sociaux) ainsi que de la dette.

REVENUS

Comptabilisation des revenus

Les subventions et les contributions qui représentent des paiements de transfert sont comptabilisées à titre de revenus lorsqu'elles sont autorisées et que tous les critères d'admissibilité sont atteints, sauf si les paiements de transfert sont assortis de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Un paiement de transfert est comptabilisé à titre de subvention ou de contribution reportée lorsqu'il est assorti de stipulations qui créent l'obligation répondant à la définition d'un passif. Le revenu relatif au transfert est comptabilisé à l'état des résultats à mesure que le passif est réglé.

Les contributions, qui ne représentent pas des paiements de transfert et qui sont grevées d'affectation d'origine externe, sont reportées et constatées à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel les ressources sont utilisées aux fins prescrites.

Les revenus d'intérêts, les revenus de billetterie et activités éducatives, les revenus de locations et les autres revenus sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits dont ils en découlent. Ils sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

CHARGES

Aide financière

L'aide financière est comptabilisée aux charges lorsque surviennent les faits qui lui donnent lieu, dans la mesure où elle a été autorisée et que les bénéficiaires ont satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est.

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie

La trésorerie se compose des soldes en banque.

PASSIFS

Revenus reportés

Les sommes provenant des locations et des activités éducatives sont reportées et constatées comme revenus dans l'exercice où les services sont rendus.

Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports relatifs aux immobilisations corporelles sont comptabilisés à titre d'apports reportés. Ils sont virés aux résultats sur la base de l'amortissement des immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementales étant donné que la Commission ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées

Provision pour congés de maladie

Aucun calcul d'actualisation n'est jugé nécessaire puisque la direction estime que les congés accumulés seront pris ou versés dans l'exercice suivant.

Provision pour vacances

Aucun calcul d'actualisation n'est jugé nécessaire puisque la direction estime que les vacances accumulées seront prises dans l'exercice suivant.

ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers sont généralement utilisés afin de rendre des services futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Dans le cas de l'aménagement en cours de réalisation, le coût inclut les intérêts sur la dette durant la période de réalisation. L'amortissement est calculé selon les méthodes et les taux suivants :

	MÉTHODE	TAUX
Bâtiments	Linéaire	5 %
Équipement informatique	Linéaire	33 $\frac{1}{3}$ %
Équipement et mobilier de bureau	Solde dégressif	10 et 20 %
Mobilier urbain	Linéaire	10 %
Améliorations locatives	Linéaire	20 %
Expositions	Linéaire	20 %
Matériel roulant	Linéaire	33 $\frac{1}{3}$ %
Aménagement dans les parcs	Linéaire	5 et 20 %
Aménagement d'une promenade	Linéaire	5 %

L'aménagement en cours de réalisation, les terrains et les parcs et espaces verts ne sont pas amortis.

Les œuvres d'art, comprenant surtout des sculptures et des monuments, sont passées aux charges dans l'exercice où elles sont obtenues.

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique de parties non apparentées sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition. Dans le cas où il n'est pas possible de faire une estimation de la juste valeur, l'immobilisation corporelle est comptabilisée pour une valeur symbolique.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Commission de fournir des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattache à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur nette comptable, son coût est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations corporelles sont imputées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

OPÉRATIONS INTERENTITÉS

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumis à son contrôle conjoint.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

3. MODIFICATIONS COMPTABLES

Adoption de nouvelles normes comptables

Le 1^{er} avril 2017, la Commission a adopté les cinq nouvelles normes suivantes :

Normes	Adoption
SP 2200, <i>Information relative aux apparentés</i>	Prospective
SP 3210, <i>Actifs</i>	Prospective
SP 3320, <i>Actifs éventuels</i>	Prospective
SP 3380, <i>Droits contractuels</i>	Prospective
SP 3420, <i>Opérations interentités</i>	Prospective

Le chapitre SP 2200 définit un apparenté et établit des normes relatives aux informations à fournir sur les opérations entre apparentés. Des informations à fournir sont requises sur les opérations entre apparentés et les relations sous-jacentes lorsque ces opérations ont été conclues à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées et ont, ou pourraient avoir, une incidence financière importante sur les états financiers.

Le chapitre SP 3210 fournit des indications sur l'application de la définition des actifs énoncée dans la norme SP 1000, *Fondements conceptuels des états financiers*, et établit des normes générales d'information à fournir à leur sujet. Des informations doivent être fournies sur les grandes catégories d'actifs non constatés. Lorsqu'un actif n'est pas constaté parce que le montant en cause ne peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, il faut mentionner les motifs sous-jacents.

Le chapitre SP 3320 définit et établit des normes relatives aux informations à fournir sur les actifs éventuels. Des informations doivent être fournies sur les actifs éventuels s'il est probable que l'évènement futur déterminant se produira.

Le chapitre SP 3380 définit et établit des normes relatives aux informations à fournir sur les droits contractuels. Des informations doivent être fournies sur les droits contractuels et comprendre une description de la nature et de l'ampleur des droits contractuels ainsi que de leur échéancier.

Le chapitre SP 3420 établit des normes de comptabilisation et d'information applicables aux opérations conclues entre des entités du secteur public qui sont comprises dans le périmètre comptable d'un gouvernement, tant du point de vue du prestataire que de celui du bénéficiaire.

L'adoption des normes SP 2200, SP 3210, SP 3320 et SP 3380 n'a aucune incidence sur les résultats et sur la situation financière de la Commission. Les incidences se limitent, le cas échéant, à des informations présentées dans les notes complémentaires.

L'adoption du SP 3420 a pour effet de modifier la comptabilisation des immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique. Auparavant, elles étaient comptabilisées à leur juste valeur ou à une valeur symbolique au moment de leur acquisition alors qu'elles sont maintenant constatés à leur valeur comptable. Ce changement n'a aucune incidence sur les résultats et sur la situation financière de la Commission compte tenu que la norme a été appliquée prospectivement.

4. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

	2018	2017
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale		
Subventions relatives au financement des immobilisations et d'autres charges	8 899 700 \$	10 351 700 \$
Fonctionnement	9 455 100	9 023 200
Ministère de la Culture et des Communications		
Subventions relatives au financement des immobilisations	111 611	114 261
	18 466 411 \$	19 489 161 \$

5. CONTRIBUTIONS DES PARTENAIRES

	2018	2017
Banque Nationale du Canada	100 000 \$	100 000 \$
La Capitale assureur de l'administration publique inc.	–	68 905
Ministère de la Culture et des Communications	84 886	49 846
Ville de Lévis	–	40 193
Ville de Québec	25 152	30 389
Musée de la civilisation de Québec	4 167	25 000
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur	15 000	20 000
Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports	–	5 011
Autres	428	540
	229 633	339 884
Virement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 16)	50 000	50 000
	279 633 \$	389 884 \$

6. AIDE FINANCIÈRE

	2018	2017
Établissements scolaires québécois	68 432 \$	49 705 \$
Autres	56 024	25 000
	124 456 \$	74 705 \$

7. FRAIS FINANCIERS

	2018	2017
Intérêts sur la dette	1 909 314 \$	2 169 156 \$
Autres	13 320	13 419
	1 922 634 \$	2 182 575 \$

8. EXCÉDENT CUMULÉ

	Opérations courantes	Investis en immobilisations corporelles	Réserve ⁽¹⁾	Fonds pour la mise en valeur de la capitale ⁽²⁾	2018	2017
SOLDE AU DÉBUT	– \$	36 369 006 \$	1 391 847 \$	2 280 409 \$	40 041 262 \$	36 123 956 \$
VARIATION DE L'EXERCICE						
Excédent (Déficit) annuel	8 635 262	(5 263 006)	(336 785)	(104 574)	2 930 897	3 917 306
Investissements en immobilisations corporelles	(7 088 223)	7 303 383	–	(215 160)	–	–
	1 547 039	38 409 383	1 055 062	1 960 675	42 972 159	40 041 262
Virement de l'excédent ⁽²⁾	(1 547 039)	–	–	1 547 039	–	–
SOLDE À LA FIN	– \$	38 409 383 \$	1 055 062 \$	3 507 714 \$	42 972 159 \$	40 041 262 \$

¹ La réserve est constituée d'un montant de 1 055 062 \$ qui servira pour le remboursement du service de la dette (2017: 1 391 847\$).

² En vertu de l'article 22 de sa loi constitutive, les sommes reçues par la Commission doivent être affectées au paiement de ses obligations et le solde doit être versé dans le Fonds pour la mise en valeur de la capitale dont l'utilisation a été autorisée par le gouvernement.

9. PLACEMENTS

	2018	2017
Certificats de placement garanti		
2,10 %, échéant le 28 septembre 2018	3 500 000 \$	– \$
1,74 %, échu au cours de l'exercice	–	3 275 000
	3 500 000 \$	3 275 000 \$

Un montant de 3 557 732 \$, constitué d'un solde de banque de 57 732 \$ provenant de la trésorerie et de 3 500 000 \$ d'un placement, est réservé pour le projet de la promenade Samuel-De Champlain (2017: 3 480 111 \$).

10. CRÉANCES ET INTÉRÊTS À RECEVOIR

	2018	2017
Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports*	165 265 \$	165 265 \$
Taxe de vente du Québec*	152 260	100 856
Taxe sur les produits et services	115 962	51 374
Intérêts	20 570	22 310
Autres	112 553	120 987
	566 610 \$	460 792 \$

* Au 31 mars 2018, un montant de 317 525 \$ représente des créances provenant d'entités sous contrôle commun (2017: 266 121 \$). Ces créances sont encaissables aux mêmes conditions que les créances non apparentées.

11. CONTRIBUTIONS À RECEVOIR

	2018	2017
Banque Nationale du Canada	– \$	100 000 \$
Ministère de la Culture et des Communications*	10 000	75 000
La Capitale assureur de l'administration publique inc.	20 000	60 000
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures	9 670	9 670
Musée de la civilisation de Québec*	–	830
Autres	–	12 500
	39 670 \$	258 000 \$

* Au 31 mars 2018, un montant total de 10 000 \$ représente des contributions à recevoir provenant d'entités sous contrôle commun (2017: 75 830 \$).

12. FOURNISSEURS ET AUTRES CHARGES À PAYER

	2018	2017
Fournisseurs*	2 206 419 \$	1 265 313 \$
Somme à verser à la Ville de Québec**	5 000 000	5 000 000
Traitements	139 210	166 022
Avantages sociaux	151 743	163 049
Congés de maladie à payer	65 447	55 000
Vacances à payer	389 011	375 214
Intérêts à payer sur la dette*	528 646	595 330
	8 480 476 \$	7 619 928 \$

* Au 31 mars 2018, un montant total de 800 238 \$ représente des montants à verser à des entités sous contrôle commun (2017: 991 975 \$).

** Conformément au décret # 29-2018 du 30 janvier 2018, le gouvernement du Québec a mandaté la Commission à verser une somme de 5 millions de dollars par année à la Ville de Québec, jusqu'au 31 mars 2020.

13. REVENUS REPORTÉS

	2018	2017
Locations	51 763 \$	43 301 \$
Activités éducatives	11 047	17 215
	62 810 \$	60 516 \$

14. CONTRIBUTIONS REPORTÉES

Les contributions reportées se rapportent aux contributions reçues au cours des exercices considérés qui sont destinées à couvrir les charges des exercices futurs. Les variations survenues dans le solde des contributions reportées sont les suivantes :

	2018	2017
Solde au début	453 067 \$	599 021 \$
Contributions reçues au cours de l'exercice	100 849	98 500
	553 916	697 521
Contributions comptabilisées à titre de revenus de l'exercice	(220 466)	(244 454)
Solde à la fin	333 450	453 067

Au 31 mars 2018, un montant total de 109 887 \$ représente des contributions reportées provenant d'entités sous contrôle commun (2017 : 144 773 \$).

15. DETTES

	2018	2017
Emprunts du Fonds de financement du gouvernement du Québec		
4,05 %, remboursable par versements semestriels en capital de 101 003 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2020	604 455 \$	805 391 \$
4,05 %, remboursable par versements semestriels en capital de 52 489 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2020	314 120	418 542
4,05 %, remboursable par versements semestriels en capital de 67 685 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2020	405 063	539 715
3,15 %, remboursable par versements semestriels en capital de 102 235 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2022	1 018 184	1 221 059
4,91 %, remboursable par versements semestriels en capital de 415 827 \$, échéant le 31 mars 2026	6 626 634	7 452 035
4,72 %, remboursable par versements semestriels en capital de 641 122 \$, échéant le 1 ^{er} juin 2025	9 577 111	10 849 107
5,17 %, remboursable par versements semestriels en capital de 747 050 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2025	11 898 574	13 380 144
4,56 %, remboursable par versements semestriels en capital de 82 395 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2018	164 790	329 231
1,21 %, remboursable par versements semestriels en capital de 75 604 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2018	151 019	301 784
4,02 %, remboursable par versements semestriels en capital de 159 251 \$ et un versement final de 2 228 326 \$ le 1 ^{er} juin 2018	2 228 326	2 544 286
4,01 %, remboursable par versements semestriels en capital de 82 396 \$ et un versement final de 906 361 \$ le 1 ^{er} décembre 2020	1 314 581	1 477 812
4,05 %, remboursable par versements semestriels en capital de 60 422 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2020	361 602	481 807
1,92 %, remboursable par versements semestriels en capital de 100 452 \$ et un versement final de 1 104 973 \$ le 1 ^{er} décembre 2017	—	1 203 942
Solde reporté à la page suivante	34 664 459 \$	41 004 855 \$

15. DETTES (suite)

	2018	2017
Solde reporté de la page précédente	34 664 459 \$	41 004 855 \$
2,25 %, remboursable par versements semestriels en capital de 100 926 \$ échéant le 1 ^{er} décembre 2022	1 004 520 \$	– \$
1,91 %, remboursable par versements semestriels en capital de 100 452 \$ et un versement final de 2 109 493 \$ le 1 ^{er} décembre 2017	–	2 207 365
2,64 %, remboursable par versements semestriels en capital de 101 109 \$ échéant le 1 ^{er} décembre 2027	2 009 041	–
3,64 %, remboursable par versements semestriels en capital de 123 413 \$ et un versement final de 2 221 439 \$ le 1 ^{er} juin 2025	3 926 716	4 169 912
1,63 %, remboursable par versements semestriels en capital de 18 349 \$ et un versement final de 495 416 \$ le 1 ^{er} décembre 2021	621 919	658 073
1,24 %, remboursable par versements semestriels en capital de 13 274 \$ et un versement final de 278 749 \$ le 1 ^{er} décembre 2019	317 901	344 081
1,25 %, remboursable par versements semestriels en capital de 36 407 \$ et un versement final de 400 472 \$ le 1 ^{er} décembre 2019	508 571	580 704
1,14 %, remboursable par versements semestriels en capital de 140 534 \$ et un versement final de 421 602 \$ le 1 ^{er} décembre 2018	561 312	841 088
3,15 %, remboursable par versements semestriels en capital de 43 551 \$ et un versement final de 783 920 \$ le 1 ^{er} décembre 2017	–	826 617
2,52 %, remboursable par versements semestriels en capital de 43 779 \$ échéant le 1 ^{er} juin 2026	740 368	–
1,80 %, remboursable par versements semestriels en capital de 150 648 \$ échéant le 1 ^{er} décembre 2021	1 200 293	1 500 000
5,78 %, échu au cours de l'exercice	–	636 609
Billet à court terme, 1,67 %, en attente de financement à long terme (2017 : 0,96 %)	7 688 082	3 100 000
	53 243 182 \$	55 869 304 \$

Les versements en capital à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

2019	16 511 999 \$
2020	6 345 811 \$
2021	6 440 875 \$
2022	5 365 983 \$
2023	4 550 923 \$
2024 et plus	14 215 507 \$

16. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles comprennent des contributions des partenaires. Les apports se détaillent comme suit :

	2018	2017
Solde au début	562 500 \$	612 500 \$
Virement des apports reportés	(50 000)	(50 000)
Solde à la fin	512 500 \$	562 500 \$

17. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régimes de retraite

Les membres du personnel de la Commission participent au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE), au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS) et au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2018, les taux de cotisation de certains régimes de retraite ont été modifiés. Ainsi, le taux pour le RREGOP est passé de 11,05 % à 10,97 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS qui fait partie du RRPE est passé de 15,03 % à 12,82 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE de 2,97 % au 1^{er} janvier 2018 (4,94 % au 1^{er} janvier 2017) de la masse salariale admissible qui doit être versé par l'employeur, pour les participants au RRPE et au RRAS et un montant équivalent pour la partie à verser par les employeurs. Ainsi, la Commission verse un montant supplémentaire pour l'année civile 2018 correspondant à 5,94 % de la masse salariale admissible (9,88 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2017).

Les cotisations de la Commission, incluant le montant de compensation à verser au RRPE et au RRAS, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 421 834 \$ (2017 : 419 397 \$). Les obligations de la Commission envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

18. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains	Parcs et espaces verts	Bâtiments	Équipement informatique	Équipement et mobilier de bureau	Mobilier urbain	Améliorations locatives	Expositions	Matériel roulant	Aménagement dans les parcs	Aménagement d'une promenade	Aménagement en cours de réalisation	2018 TOTAL	2017 TOTAL
COÛT														
Solde au début	18 498 310 \$	6 \$	17 341 867 \$	452 129 \$	1 691 386 \$	1 156 128 \$	171 439 \$	498 927 \$	146 079 \$	20 817 533 \$	65 587 101 \$	8 517 567 \$	134 878 472 \$	131 283 254 \$
Acquisitions	-	-	-	76 749	111 385	23 886	-	50 000	7 675	140 518	-	5 340 240	5 750 453	3 595 218
Transfert	-	-	29 309	-	-	-	-	-	-	140 338	-	(169 647)	-	-
Solde à la fin	18 498 310 \$	6 \$	17 371 176 \$	528 878 \$	1 802 771 \$	1 180 014 \$	171 439 \$	548 927 \$	153 754 \$	21 098 389 \$	65 587 101 \$	13 688 160 \$	140 628 925 \$	134 878 472 \$
AMORTISSEMENT CUMULÉ														
Solde d'ouverture	-	-	6 534 907 \$	390 967 \$	1 146 354 \$	823 531 \$	72 730 \$	49 893 \$	137 083 \$	9 381 085 \$	28 361 377 \$	-	46 897 927 \$	41 760 872 \$
Amortissement de l'exercice	-	-	868 497	38 758	89 844	116 807	23 136	104 785	4 612	738 523	3 278 044	-	5 263 006	5 137 055
Solde à la fin	-	-	7 403 404 \$	429 725 \$	1 236 198 \$	940 338 \$	95 866 \$	154 678 \$	141 695 \$	10 119 608 \$	31 639 421 \$	-	52 160 933 \$	46 897 927 \$
VALEUR COMPTABLE NETTE DES IMMOBILISATIONS														
Valeur comptable nette 2017	18 498 310 \$	6 \$	10 806 960 \$	61 162 \$	545 032 \$	332 597 \$	98 709 \$	449 034 \$	8 996 \$	11 436 448 \$	37 225 724 \$	8 517 567 \$	-	87 980 545 \$
Valeur comptable nette 2018	18 498 310 \$	6 \$	9 967 772 \$	99 153 \$	566 573 \$	239 676 \$	75 573 \$	394 249 \$	12 059 \$	10 978 781 \$	33 947 680 \$	13 688 160 \$	88 467 992 \$	-

Les parcs et espaces verts sont constitués du parc du Bois-de-Coulonge, du parc de l'Amérique-Française, du parc du Cavalier-du-Moulin, du parc de la Francophonie, du parc de l'Amérique-Latine, du domaine Catarqui et du parc des Moulins et les boisés attenants. La Commission continue d'exploiter et de préserver les parcs par un programme d'entretien et elle les améliore par la réalisation de projets d'aménagement.

Des intérêts représentant une somme de 195 978 \$ (2017 : 184 386 \$) ont été capitalisés à l'aménagement en cours de réalisation.

Au cours de l'exercice 2018, des aménagements en cours de réalisation totalisant 169 647 \$ (2017 : 1 938 179 \$) ont été complétés et transférés dans les bâtiments et aménagement dans les parcs.

19. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Commission est apparentée avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumis à son contrôle conjoint. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et du comité de direction ainsi que de la présidente et directrice générale de la Commission.

La Commission n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées. Aucune transaction n'a été conclue entre la Commission et ses principaux dirigeants, leur proches parents et les entités pour lesquelles ces personnes ont le pouvoir d'orienter les politiques financières et administratives.

20. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS

La direction a mis en place des politiques et des procédures en matières de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière.

Les principaux risques de crédit pour la Commission sont liés à la trésorerie, aux placements, aux créances et intérêts à recevoir (à l'exception des taxes à la consommation) et aux contributions à recevoir.

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux placements est minime puisque les sommes sont déposées auprès d'institutions financières réputées.

Le risque de crédit associé aux créances et intérêts à recevoir (à l'exception des taxes à la consommation) et aux contributions à recevoir est minime puisqu'au 31 mars 2018, 62,3% des créances provenaient d'une entité gouvernementale et d'une institution financière reconnue (2017: 60,8%) et 49,6% des contributions à recevoir provenaient d'entités gouvernementale et municipale (2017: 67,8% provenaient d'entités gouvernementales et d'une institution financière reconnue). Les tableaux suivants présentent les créances et intérêts à recevoir (à l'exception des taxes à la consommation) ainsi que des contributions à recevoir de manière chronologique :

CRÉANCES ET INTÉRÊTS À RECEVOIR

	2018	2017
Moins de 30 jours suivant la date de facturation	115 590 \$	122 092 \$
De 30 jours à 60 jours suivant la date de facturation	6 943	7 974
De 61 jours à 90 jours suivant la date de facturation	1 305	4 938
Plus de 90 jours suivant la date de facturation ¹	174 550	173 558
	298 388 \$	308 562 \$

CONTRIBUTIONS À RECEVOIR

	2018	2017
Moins de 30 jours suivant la date de facturation	– \$	75 830 \$
Plus de 90 jours suivant la date de facturation ²	39 670	182 170
	39 670 \$	258 000 \$

¹ Les créances datant de plus de 90 jours proviennent à 94,68% (2017: 95,22%) de travaux effectués par la Commission pour le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

² Les contributions à recevoir datant de plus de 90 jours proviennent à 49,6% d'entités gouvernementale et municipale (2017: 54,9% proviennent d'une institution financière reconnue). Ces contributions à recevoir sont reliées à des projets et sont consignées dans des ententes.

20. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Commission ne soit pas en mesure de satisfaire ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance.

La Commission finance ses charges ainsi qu'une partie de ses acquisitions d'immobilisations corporelles à l'aide des subventions, des contributions et de ses activités de fonctionnement. Les immobilisations corporelles touchant les grands projets, sont financés à l'aide de la dette portant un taux fixe. Le gouvernement du Québec verse annuellement à la Commission des subventions relatives au financement des immobilisations et d'autres charges. Ces subventions correspondent au remboursement du capital et des intérêts de la totalité de cette dette, qu'il a préalablement autorisé par décret. S'il advenait que la Commission ne soit pas en mesure de respecter ses obligations sur tout emprunt contracté en vertu du régime d'emprunts institué par celle-ci, le ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale élaborerait et mettrait en œuvre, avec l'approbation du gouvernement, des mesures afin de remédier à cette situation.

La Commission respecte ses exigences en matière de liquidité en préparant des prévisions budgétaires et de trésorerie et en surveillant les plans de financement. La Commission considère que le risque de liquidité est faible. Les flux de trésorerie contractuels relativement aux passifs financiers de l'entité se détaillent comme suit:

PASSIFS FINANCIERS	2018					
	Total \$	Moins de 6 mois \$	De 6 à 12 mois \$	De 1 à 2 ans \$	De 2 à 5 ans \$	Plus de 5 ans \$
Fournisseurs et autres charges à payer, à l'exception des avantages sociaux	8 328 733	8 221 385	107 348	–	–	–
Dettes	60 297 102	5 799 690	11 961 525	7 832 105	19 359 141	15 344 641
	68 625 835	14 021 075	12 068 873	7 832 105	19 359 141	15 344 641
PASSIFS FINANCIERS	2017					
	Total \$	Moins de 6 mois \$	De 6 à 12 mois \$	De 1 à 2 ans \$	De 2 à 5 ans \$	Plus de 5 ans \$
Fournisseurs et autres charges à payer, à l'exception des avantages sociaux	7 456 879	7 253 827	203 052	–	–	–
Dettes	64 564 371	4 111 456	11 495 240	10 022 643	20 201 393	18 733 639
	72 021 250	11 365 283	11 698 292	10 022 643	20 201 393	18 733 639

20. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque du marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Commission est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêts du marché.

Les placements portent intérêts à taux fixe. Par conséquent, le risque auquel est exposé la Commission sur ceux-ci est minime.

La dette est à taux d'intérêt fixe. Par conséquent, le risque auquel est exposé la Commission sur cette dernière est minime compte tenu que la Commission envisage de la rembourser selon l'échéancier.

21. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La Commission s'est engagée à participer financièrement à la réalisation de divers projets pour la mise en valeur, la promotion et le rayonnement culturel de la capitale. Au 31 mars 2018, la Commission a des obligations jusqu'en 2021 qui totalisent 17 241 877 \$ (2017 : 5 154 469 \$).

Les paiements minimums exigibles au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2019	16 526 233 \$
2020	667 536 \$
2021	48 108 \$

Annexes

**Reddition de comptes du
Plan triennal 2017-2018**

**Reddition de comptes en matière de
développement durable**

**Frais applicables aux
activités de la Commission**

Reddition de comptes de la planification 2017-2018

(an un du plan triennal 2017-2018 à 2019-2020, présenté dans le rapport annuel 2016-2017)

TABLERAU 6

Reddition de comptes de la planification 2017-2018

Projets prévus en 2017-2018	Commentaires
OBJECTIF DE PERCÉE 1 : Créer des expériences distinctives dans la capitale	
SITE ARCHÉOLOGIQUE CARTIER-ROBERVAL	
Lancer le programme de la seconde phase de recherches archéologiques	En attente de décision, en fonction des scénarios proposés au gouvernement.
BUDGET : À DÉTERMINER	COÛT : -
NOUVELLES-CASERNES	
Phase 1 Poursuivre la planification et la réalisation de travaux préparatoires Entreprendre les travaux de consolidation	Réalisé. Les travaux préparatoires ont été finalisés. Les travaux de consolidation ont été entrepris en mars 2018.
Phase 2 Entreprendre la planification des travaux de consolidation de la structure et de la maçonnerie	La planification des travaux a débuté et se poursuivra en 2018-2019.
BUDGET : 7 887 330 \$	COÛT : 276 245 \$
Poursuivre l'élaboration de la vision pour la réhabilitation du site Amorcer les démarches visant à concrétiser la vision développée	Planification et préparation d'un atelier de réflexion et d'idéation pour le printemps 2018. Reporté après la tenue de la consultation.
BUDGET : 112 500 \$	COÛT : 18 400 \$
PROGRAMME DE COMMÉMORATION	
> Poursuivre et terminer le réaménagement du lieu d'accueil du monument Guillaume-Couture à Lévis > Installer et aménager le monument <i>Alas de México</i> sur la promenade Samuel-De Champlain > Installer et aménager le monument en hommage au 40^e anniversaire de la Superfrancofête au parc de la Francophonie > Installer le monument Georges-Émile-Lapalme sur la Grande Allée > En partenariat avec la Ville de Québec, installer une plaque à la mémoire de Simon-Napoléon Parent, à sa résidence de la rue Saint-Vallier > En partenariat avec la Ville de Québec, planifier la réalisation d'une allée de commémoration sportive à la place Jean-Béliveau > En partenariat avec les villes de Québec et de Lévis, réaliser deux plaques commémorant le centenaire du pont de Québec	> Réalisé. Le monument restauré et le réaménagement du parc ont été inaugurés le 6 juillet 2017. > Réalisé. L'œuvre a été inaugurée sur la promenade le 21 juin 2017. > Réalisé. L'œuvre d'art <i>Se souvenir de 1974</i> a été inaugurée le 8 décembre 2017. > Réalisé. Le buste a été inauguré le 7 décembre 2017. > Reporté en 2018-2019. > Réalisé. La maquette de l'œuvre <i>Briser la glace</i> a été dévoilée le 19 décembre 2017. > Réalisé. Les plaques ont été inaugurées le 23 septembre 2017.
BUDGET : 352 100 \$	COÛT : 144 185 \$

Projets prévus en 2017-2018	Commentaires
Poursuivre le programme de commémoration des grands architectes de la capitale : David Ouellet	Réalisé.
BUDGET : 6 000 \$	COÛT : 1 225 \$
> Terminer le programme d'entretien des lieux de sépulture des premiers ministres en effectuant des travaux de restauration > Signaler et interpréter les lieux de sépulture de Félix-Gabriel Marchand, d'Edmund James Flynn et de Louis-Alexandre Taschereau	> Réalisé (Simon-Napoléon Parent). > Réalisé.
BUDGET : 127 200 \$	COÛT : 45 850 \$
PROGRAMME DÉCOUVRIR LA CAPITALE NATIONALE	
Renouveler le programme et offrir de nouveaux circuits à la clientèle scolaire	Nouveaux circuits offerts depuis septembre 2017.
BUDGET : 35 000 \$	COÛT : 33 600 \$
OBSERVATOIRE DE LA CAPITALE	
> Terminer la bonification du parcours découverte <i>Horizons</i> > Mettre en ligne un nouveau site Web > Renouveler les activités de groupes proposées à l'Observatoire de la Capitale	> Les ajouts dans le parcours <i>Horizons</i> (ascenseur, murs et fenêtres) sont terminés. > Le nouveau site Web a été mis en ligne en mars 2018. > Les activités éducatives pour le primaire et le secondaire sont à l'étape de la rédaction. Elles seront offertes à partir du mois de septembre 2018.
BUDGET : 74 300 \$	COÛT : 74 690 \$
PROGRAMME DE RÉALISATION DE FRESQUES	
Poursuivre le programme d'entretien des fresques : La fresque du peuple wendat	Réalisé.
BUDGET : 8 000 \$	COÛT : 5 000 \$
PLAN LUMIÈRE	
Mettre en place un fonds d'entretien des mises en lumière	Participation financière pour la réfection de la mise en lumière de l'église Notre-Dame-de-la-Garde en collaboration avec la fabrique.
BUDGET : 10 000 \$	COÛT : 5 000 \$
ENSEMBLES URBAINS, PLACES PUBLIQUES ET ESPACES VERTS	
Domaine Cataraqui	
Réaliser l'aménagement du portail de l'entrée principale du domaine	Réalisé.
BUDGET : 127 200 \$	COÛT : 107 080 \$
Réaliser le projet de reboisement du secteur nord du stationnement	Reporté en 2018-2019, compte tenu des ressources disponibles.
BUDGET : 91 700 \$	COÛT : -
Élaborer un plan d'exploitation des anciennes serres	La programmation des anciennes serres a débuté en 2017-2018.
BUDGET : À DÉTERMINER	COÛT : -

Projets prévus en 2017-2018	Commentaires
Parc du Bois-de-Coulonge	
> Faire du parc du Bois-de-Coulonge une vitrine exemplaire en aménagement intégré : entreprendre la réalisation des plans et devis pour la requalification des sentiers du parc (signalisation, interprétation) > Poursuivre le développement du projet de forêt nourricière (phase 2)	Reporté, compte tenu du mandat confié à la SQI pour dresser un inventaire.
BUDGET : 30 000 \$	COÛT : -
Parc des Moulins	
Terminer les travaux d'aménagement des sentiers du boisé du parc des Moulins	Certains travaux ont été réalisés (entrée du secteur nord, ajout de mobilier urbain, plantations, sécurisation arboricole, etc.)
BUDGET : 123 400 \$	COÛT : 54 590 \$
Augmentation de l'offre de services dans les parcs	
> Enrichir l'offre d'événements gastronomiques et de concerts dans les parcs > Implanter une activité de dégustation de thé à l'anglaise	Une analyse est en cours. Le domaine Cataraqui a accueilli 4 repas gastronomiques, 4 concerts classiques, en plus de la soirée Jazz et mode du campus Notre-Dame de Foy.
BUDGET : À DÉTERMINER	COÛT : -
Promenade Samuel-De Champlain	
Plantation d'arbres	Réalisé.
BUDGET : 10 000 \$	COÛT : 9 030 \$
Place de l'Assemblée-Nationale	
Requalification des terrains adjacents à la place de l'Assemblée-Nationale	Reporté en vue d'un financement futur.
BUDGET : 30 000 \$	COÛT : -

Projets prévus en 2017-2018		Commentaires
OBJECTIF DE PERCÉE 2 : Faire du littoral du Saint-Laurent un lieu d'intervention privilégié		
PROMENADE SAMUEL-DE CHAMPLAIN PHASE 3		
> Terminer le dossier d'affaires > Procéder aux premiers appels d'offres > Conclure l'ensemble des ententes nécessaires au projet > Élaborer un plan de communication visant à faire connaître le projet à la population > Concevoir une vision d'intégration du volet interprétation au site	Le dossier d'affaires est complété.	
BUDGET : 2 654 930 \$	COÛT : 3 294 500 \$	
LITTORAL EST		
> Réaliser le montage financier par phases du projet > Poursuivre les discussions pour la mise en œuvre de la vision et consulter la population afin de préciser les enjeux et les besoins des usagers, notamment les résidents du secteur	Consultation publique réalisée entre novembre 2017 et janvier 2018. Rapport synthèse de consultation déposé sur le site Web de la Commission le 1 ^{er} février 2018.	
BUDGET : 43 200 \$	COÛT : 7 545 \$	
SENTIER DES GRÈVES – SECTEUR CHAMPLAIN		
Planifier l'ajout des éléments d'éclairage entre le quai des Cageux et le pont de Québec	Processus d'homologation des éléments d'éclairage en cours, pour une réalisation future. Parachever les travaux d'aménagement du boulevard.	
BUDGET : 585 400 \$	COÛT : 87 900 \$	
PLACE DES CANOTIERS		
> Accompagner la Société québécoise des infrastructures dans la réalisation du projet > Organiser un événement grand public pour l'inauguration de la place des Canotiers > Gérer les occupations et les événements à la place des Canotiers > Terminer le transfert de propriété en faveur de la Commission	> Réalisé. > La place des Canotiers a été inaugurée le 11 juin 2017. > Réalisé. Accueil de 4 grands événements : Grands feux Loto-Québec, Rendez-vous naval 2018, spectacle <i>Mâts et cordages</i> et Fêtes de la Nouvelle-France. > Le transfert de propriété n'est pas complété, certains éléments du projet n'étant pas terminés, dont divers actes juridiques.	
BUDGET : À DÉTERMINER	COÛT : 4 040 \$	
SENTIER DE LA CAPITALE (TRONÇON ENTRE LE DOMAINE CATARAQUI ET LE PARC DU BOIS-DE-COULONGE)		
Concevoir un plan d'action en collaboration avec la Ville de Québec	Le financement pour la réalisation du projet (3 M\$) a été octroyé par le gouvernement du Québec à la Ville de Québec. La Commission accompagnera la Ville de Québec dans la réalisation de ce projet.	
BUDGET : À DÉTERMINER	COÛT : -	
PAYSAGES EN DIALOGUE		
> Terminer la conception graphique du plan directeur comprenant une vision d'ensemble de l'aménagement de points de vue sur le fleuve > Diffuser le plan directeur auprès des partenaires	Reporté en vue d'un financement futur.	
BUDGET : À DÉTERMINER	COÛT : -	

Projets prévus en 2017-2018	Commentaires
OBJECTIF DE PERCÉE 3 : Être reconnue par les Québécois comme l'organisme qui leur offre une capitale mémorable et inspirante	
SÉRIE DE CONFÉRENCES-SPECTACLES LES TRÉSORS DE LA CAPITALE	
> Concevoir un spectacle hors série > Proposer une nouvelle formule de mise en valeur de l'histoire et du patrimoine de la capitale nationale	> Réalisé (<i>Le violoniste du diable</i> au domaine Cataraqui). > Concept finalisé.
BUDGET : 5 000 \$	COÛT : 2 000 \$
PROGRAMME D'ÉDITION	
> Publier un livre sur Jean Béliveau et les As de Québec > Poursuivre le projet de publication d'un livre sur les premiers ministres	> Réalisé. Le livre <i>Jean Béliveau, la naissance d'un héros</i>, a été lancé le 19 octobre 2017. > Reporté en 2018-2019, compte tenu des ressources disponibles.
BUDGET : 50 000 \$	COÛT : 40 600 \$
CHARTRE LUMIÈRE	
> Poursuivre l'élaboration de la <i>Charte de la lumière urbaine durable</i> > Consulter les comités de lecture experts et les partenaires	Présentement en élaboration, la <i>Charte de la lumière urbaine durable</i> est un document de vision et de planification dans une perspective de développement durable. Durant l'année, des recherches spécifiques en matière d'urbanisme lumière et de développement durable ainsi que des relevés photographiques urbains nocturnes dans la capitale ont permis de rédiger certaines sections. Un expert du GRAP (Groupe de recherche en ambiances physiques de l'Université Laval) a participé à des échanges concernant l'évolution des différents concepts abordés dans la Charte.
BUDGET : 14 000 \$	COÛT : 2 600 \$
POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT – POUR UNE VISION COMMUNE DE L'AMÉNAGEMENT DE LA CAPITALE	
> Poursuivre la consultation auprès des partenaires et des acteurs clés en aménagement dans la capitale > Bonifier la politique > Adopter et diffuser la politique d'aménagement auprès des partenaires	La Commission a réalisé une consultation sur son projet de Politique d'aménagement <i>Pour une vision commune de l'aménagement de la capitale</i> auprès d'acteurs clés et de partenaires en aménagement sur son territoire. Cette démarche a permis de faire connaître les orientations d'aménagement de la Commission et de recueillir les commentaires sur cette vision. La bonification de la Politique est en cours.
BUDGET : 13 500 \$	COÛT : 6 825 \$

Reddition de comptes en matière de développement durable

Comme prévu par la Loi sur le développement durable, la Commission de la capitale nationale du Québec fait état, dans cette section, des résultats de l'exercice 2017-2018 pour chacune des actions inscrites à son plan d'action de développement durable.

Ces actions ont été mises en œuvre dans le cadre du Plan d'action de développement durable 2016-2020 adopté par la Commission afin de contribuer à l'atteinte des objectifs définis dans la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020.

TABLEAU 7

Reddition de comptes en matière de développement durable

Action 1	Mettre en œuvre des gestes visant la réduction des déplacements individuels et encourager l'utilisation de modes de transport écoénergétiques.
Indicateur	Nombre de gestes favorisant la réduction des déplacements d'affaires et l'utilisation des modes de transport collectifs et actifs des employés.
Cible	Au moins deux gestes par année d'ici 2020.
Liens et contributions gouvernementales	> Objectif 1.1 > Résultats recherchés 2 > Activité incontournable 1 > Domaine d'invention 2
Résultats	Cible 1 Près de 40 % du personnel admissible participe au programme Abonne-Bus. Cible 1 Promotion du Défi sans auto solo. Cible 1 La directive sur la gestion écoresponsable d'événements adoptée en 2017-2018 prévoit la prise en compte des déplacements lors de l'organisation de réunions et d'événements par le personnel ou à son intention.

Action 2	Mettre en place des mesures visant à assurer une gestion optimale des documents administratifs.
Indicateurs	- État d'avancement de l'implantation des outils de gestion documentaire. - Proposition d'une démarche méthodologique définie et structurée visant la gestion électronique des documents.
Cibles	- Documents papier conservés en conformité avec les nouveaux outils au plus tard le 31 décembre 2017. - Rapport d'analyse déposé au plus tard le 31 mars 2018.
Liens et contributions gouvernementales	> Objectif 1.1 > Résultats recherchés 1 > Activité incontournable 1 > Domaine d'invention 1
Résultats	Cible 1 100% des documents administratifs archivés en format papier conservés en conformité avec les nouveaux outils. Cible 2 Le rapport d'analyse n'a pas été déposé au 31 mars 2018.
Action 3	Encourager la réalisation d'événements et de réunions écoresponsables.
Indicateurs	- Taux du personnel rejoint par l'information relative à l'organisation d'événements et de réunions écoresponsables. - Proportion des événements et des réunions organisés par la Commission qui prennent en compte le guide de gestion d'événements et de réunions écoresponsables.
Cibles	100% du personnel informé d'ici le 31 mars 2017. 100% des événements et des réunions organisés d'ici 2020.
Liens et contributions gouvernementales	> Objectif 1.1 > Résultats recherchés 7 > Activité incontournable 1 > Domaine d'invention 1
Résultats	Cible 1 Une directive interne a été adoptée en 2017-2018 et diffusée à l'ensemble du personnel. Cible 2 La mise en œuvre de cette action a débuté, mais n'a pas encore généré de résultat.
Action 4	Mettre en œuvre des mesures pour gérer de façon écoresponsable le parc informatique.
Indicateur	Nombre de mesures.
Cible	Au moins une nouvelle mesure par année d'ici 2020.
Liens et contributions gouvernementales	> Objectif 1.1 > Résultats recherchés 6 > Activité incontournable 1 > Domaine d'invention 4
Résultats	Cible 1 La Commission dispose de ses ordinateurs, disques rigides et autres biens selon la réglementation et l'engagement gouvernemental en matière de développement durable.

Action 5	Réduire les émissions de gaz à effet de serre des bâtiments.
Indicateur	Pourcentage de réduction des gaz à effet de serre.
Cible	Réduction des gaz à effet de serre de 10 % d'ici 2020 par rapport au taux de 2009-2010.
Liens et contributions gouvernementales	> Objectif 1.1 > Résultats recherchés 4 > Activité incontournable 1 > Domaine d'invention 3
Résultats	La Commission met en œuvre plusieurs moyens pour atteindre la cible en 2020.

Action 6	Intégrer des pratiques écoresponsables dans les processus de gestion des projets de construction, de rénovation et d'aménagement extérieur.
Indicateurs	1. Adoption d'outils visant l'intégration de pratiques écoresponsables dans les processus de gestion des projets de construction, de rénovation et d'aménagement extérieur. 2. Proportion des projets intégrant les pratiques définies dans la grille d'évaluation.
Cibles	1. Adoption d'une grille d'évaluation d'ici le 31 mars 2018. 2. 100 % des projets à réaliser entre le 1 ^{er} avril 2018 et le 31 mars 2020.
Liens et contributions gouvernementales	> Objectif 1.1 > Résultats recherchés 5 > Activité incontournable 1 > Domaine d'intervention 3
Résultats	Cible 1 La grille d'évaluation environnementale a été déposée au 31 mars 2018. Cible 2 Aucun résultat prévu en 2017-2018.

Action 7	Mettre en œuvre un processus structuré de prise en compte des principes de développement durable.
Indicateur	Déploiement du projet pilote «Le parc du Bois-de-Coulonge : une vitrine de développement durable dans la capitale».
Cible	Réalisation de 100 % des actions inscrites au projet pilote d'ici 2020.
Liens et contributions gouvernementales	> Objectif 1.2 > Résultats recherchés 10, 11, 12, 13 > Activité incontournable 2
Résultats	Cible 1 L'actualisation du projet pilote est reportée en 2018-2019.

Action 8	Encourager la consultation des citoyens et des parties prenantes dans l'élaboration de politiques.
Indicateur	Proportion des politiques dont l'élaboration intègre un processus de participation publique.
Cible	100 % des politiques.
Liens et contributions gouvernementales	> Objectif 1.3 > Résultats recherchés 14, 15
Résultats	Cible 1 100 % des politiques élaborées depuis le 31 mars 2016 intègrent un processus de participation des parties prenantes.

Action 9	Poursuivre et mettre en œuvre des pratiques pour assurer la mise en valeur du patrimoine.
Indicateur	Nombre de pratiques ou d'activités.
Cible	Tenir au moins cinq pratiques ou activités par année d'ici 2020.
Liens et contributions gouvernementales	> Objectif 1.5 > Activité incontournable 3 > L'agenda 21 de la culture du Québec, l'intégration de la culture au développement durable objectif 9
Résultats	Cible 1 La Commission a tenu 14 pratiques et activités pour assurer la mise en valeur du patrimoine dont : > programme <i>Découvrir la capitale nationale</i>, augmentation de 26% de la fréquentation des circuits; > publication du livre <i>Jean Béliveau, la naissance d'un héros</i>.
Action 10	Favoriser la contribution des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale aux activités de la Commission.
Indicateur	Nombre d'activités faisant participer des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale.
Cible	Au moins deux activités par année d'ici 2020.
Liens et contributions gouvernementales	> Objectif 4.2 > Résultats recherchés 39
Résultats	Cible 1 La Commission a favorisé la contribution de deux organismes communautaires et d'une entreprise d'économie sociale pour l'exercice 2017-2018.
Action 11	Poursuivre et mettre en œuvre des pratiques visant l'accessibilité aux activités et aux parcs de la Commission.
Indicateur	Nombre de pratiques.
Cible	Au moins quatre pratiques mises en œuvre chaque année d'ici 2020.
Liens et contributions gouvernementales	> Objectif 4.3 > Résultats recherchés 40
Résultats	Cible 1 La Commission a poursuivi et mis en œuvre quatre activités visant l'accessibilité à ses activités ou à ses parcs.
Action 12	Mettre en œuvre des pratiques qui valorisent un mode de vie plus actif.
Indicateur	Nombre de pratiques.
Cible	Au moins quatre pratiques mises en œuvre chaque année d'ici 2020.
Liens et contributions gouvernementales	> Objectif 5.1 > Résultats recherchés 42
Résultats	Cible 1 La Commission a mis en œuvre trois pratiques qui valorisent un mode de vie actif.

Action 13	Mettre en place des pratiques visant à assurer la santé et la sécurité des personnes.
Indicateur	Nombre de pratiques.
Cible	Au moins quatre pratiques mises en œuvre chaque année d'ici 2020.
Liens et contributions gouvernementales	> Objectif 5.2 > Résultats recherchés 43, 44, 45, 46
Résultats	Cible 1 La Commission a mis en place sept pratiques visant à assurer la santé et la sécurité des personnes dont : > mise en place d'un comité permanent de reconnaissance; > ateliers organisés à l'intention du personnel et de leur gestionnaire.
Action 14	Réaliser des activités favorisant la mise en œuvre de bonnes pratiques de développement durable en aménagement du territoire.
Indicateur	Nombre d'activités.
Cible	Au moins trois activités réalisées d'ici 2020.
Liens et contributions gouvernementales	> Objectif 6.1 > Résultats 47, 48
Résultats	Cible 1 En cours : rédaction de la <i>Charte de la lumière urbaine durable</i> , un document de vision et de planification qui vise à cerner les enjeux de l'usage de l'éclairage urbain sur le territoire et à définir des orientations d'intervention dans une perspective de développement durable.
Action 15	Mettre en œuvre des actions visant à sensibiliser nos partenaires à intégrer les principes de développement durable dans leurs activités.
Indicateur	Nombre d'actions.
Cible	Au moins deux actions mises en œuvre chaque année d'ici 2020.
Liens et contributions gouvernementales	> Objectif 6.2 > Résultats recherchés 49 > Activité incontournable 5
Résultats	Cible 1 La Commission a mis en œuvre deux actions visant à sensibiliser ses partenaires.
Action 16	Établissement d'un cadre soutenant la participation publique dans les activités de la Commission.
Indicateur	Production d'un document d'orientation.
Cible	Dépôt du document d'ici 2020.
Liens et contributions gouvernementales	> Objectif 6.3 > Résultats recherchés 50
Résultats	Cible 1 L'élaboration du document d'orientation débutera en 2018-2019.

Action 17	Mettre en œuvre des actions visant à réduire les impacts des changements climatiques et la prévention des sinistres naturels dans la réalisation de projets d'aménagement.
Indicateur	Nombre de projets.
Cible	100 % des projets tiennent compte des impacts.
Liens et contributions gouvernementales	> Objectif 6.4 > Résultats recherchés 51, 52
Résultats	Cible 1 Dans le cadre de la préparation des plans et devis de la promenade Samuel-De Champlain phase 3, l'ensemble des infrastructures seront protégées par un enrochement adapté aux changements climatiques anticipés. La Commission intègre les moyens de lutte contre l'agrire du frêne dans ses projets d'aménagement et d'entretien de son patrimoine arboricole dans le but de ralentir la perte du couvert forestier.
Action 18	Adoption d'une politique d'acquisition des véhicules utilisant des sources d'énergie de remplacement des hydrocarbures.
Indicateur	Adoption de la politique.
Cible	Au plus tard le 31 mars 2017.
Liens et contributions gouvernementales	> Objectif 7.2 > Résultats recherchés 57, 58, 59, 60
Résultats	Cible 1 La Commission a convenu qu'elle élaborera une politique d'acquisition écoresponsable. Celle-ci intégrera l'acquisition de véhicules. Cette action est reportée à l'exercice 2018-2019.

Frais applicables aux activités de la Commission

Tableau 8

Frais applicables aux activités et aux services offerts (au 31 mars 2018)

Activités et services		Frais unitaires*
Programme <i>Découvrir la capitale nationale</i>		De 7,95 \$ à 13,95 \$ par personne (selon le circuit)
Observatoire de la Capitale	Visite individuelle	Adulte : 12,83 \$ Étudiant : 10 \$ Aîné (65 ans et +) : 10 \$ Enfant (12 ans et moins accompagné d'un adulte) : gratuit Visa panoramique : 26,09 \$
	Visite de groupe	De 3,83 \$ à 6,87 \$ par personne (selon le groupe d'âge, minimum de 20 personnes)
	Conférence de presse ou location commerciale	330 \$ pour une conférence de presse (période de 3 h) + 100 \$ par heure additionnelle (maximum)
		De 600 \$ à 1 350 \$ pour des événements spéciaux (selon le nombre de personnes) + 50 \$ par commis par heure
	Boutique	De 0,75 \$ à 75 \$ (selon l'article)
Visites guidées pour les groupes au parc du Bois-de-Coulonge et à la promenade Samuel-De Champlain		5 \$ par personne (minimum de 15 personnes) Gratuit les samedis et dimanches pendant l'été
Domaine Cataraqui	Visites guidées	5 \$ par personne (minimum de 15 personnes) Gratuit les samedis et dimanches pendant l'été
	Location de salle	De 175 \$ à 3 000 \$ (selon la salle et la durée) + de 50 \$ à 150 \$ par heure additionnelle
	Forfait réunion	De 42,90 \$ à 80 \$ par personne (selon le nombre de personnes et la salle)
	Forfait soirée de Noël	De 90 \$ à 142 \$ par personne (selon les services)
	Pause-café (à la carte)	De 1,25 \$ à 13,25 \$ par personne (selon les services)
	Location de vaisselle	De 0,30 \$ à 45 \$ l'unité (selon l'article)
	Location d'équipements audiovisuels	De 25 \$ à 350 \$ (selon l'équipement)
	Concert classique	25 \$ par personne Abonnement annuel : 104 \$ (4 concerts)
	Événement gastronomique	Adulte : de 65,95 \$ à 119,95 \$ (selon l'événement) Enfant : 19,95 \$
Édition	Vente de livres	De 6 \$ à 39,95 \$
Stationnement du parc du Bois-de-Coulonge		2 \$ la première période de 60 minutes 3 \$ pour chaque période additionnelle de 60 minutes Maximum : 17 \$ (payant en semaine entre 7 h 30 et 17 h)

* Les frais excluent les taxes. Ils peuvent changer sans autre avis et varier en fonction de certaines promotions applicables selon le nombre de personnes, le type d'événement ou le moment de l'année (basse ou haute saison).

Consultez en ligne le
rapport annuel 2017-2018

capitale.gouv.qc.ca



Québec 

